



Fiche Barge à queue noire

OISEAUX

Code Natura 2000 : A156

Limosa limosa

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Nicheur
occasionnel, non
nicheur en 2008

Systematique

Charadriiformes
Scolopacides

Description

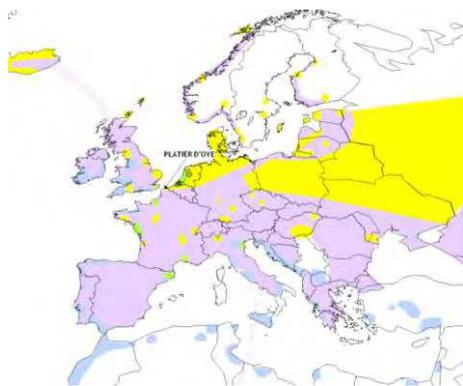
Limicole relativement grand avec de grandes pattes et un long bec.

Bec légèrement retroussé à base orangée.

Nuance chamois en période de reproduction du haut du corps.

Barres alaires blanches, croupion blanc et queue noire.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : les invertébrés forment l'alimentation de base des barges. En période de reproduction, le Lombric constitue sans doute une part importante du régime alimentaire. Mollusques, coléoptères et autres insectes complètent ce régime. Les végétaux (graines de cypéracées en particulier) peuvent constituer localement et à certaines périodes une ressource non négligeable (notamment sur les lieux d'hivernage).

Sur le site : l'espèce s'alimente essentiellement sur les berges des plans d'eau où les larves de chironomes forment l'essentiel de la faune invertébrée. Les mollusques et hétéroptères forment l'essentiel des autres invertébrés sur les plans d'eau ouest. Ceux-ci sont également recherchés par les barges.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : cette espèce s'installe de mi-mars à avril sur son site de reproduction. Les dernières pontes ont lieu fin-mai, le plus souvent dans des prairies humides d'exploitation pas trop intensive. Elle recherche un sol gorgé d'eau qu'elle peut facilement fouiller. Elle fréquente peu les sols sablonneux et argileux. Dès que les jeunes sont aptes à voler (fin mai et jusque fin-juin), les familles se rassemblent et commencent à quitter leur territoire de reproduction pour gagner des zones encore inondées où les adultes muent partiellement.

Sur la ZPS : suspicion de tentative de nidification en berge d'un fossé de la partie ouest en 2000.



Habitat

Zone d'alimentation

Données bibliographiques (1) : en migration, l'espèce fréquente essentiellement les milieux d'eau douce : marais, prairies et champs inondés, rives de plans d'eau et lagunes saumâtres, mais se rencontre également dans les vasières et estuaires.

Sur ses **territoires de reproduction**, elle recherche essentiellement les marais herbeux, landes humides et prairies humides.

Sur la ZPS, lors de la saison 2007-2008, l'espèce n'a été observée que lors des migrations sur des milieux d'eau douce ou d'eau saumâtre.

Lors de la **migration postnuptiale**, elle fréquente les plans d'eau de l'ouest (P3, P4 et P5) et de l'Est (P7-P8-P16), où elle s'alimente de la berge jusqu'en eau plus profonde (jusqu'à avoir de l'eau quasiment sur le ventre). Les milieux fréquentés à l'ouest sont des plans d'eau en voie d'assèchement avancé, bordés d'une ceinture d'hélophytes. Les plans d'eau de l'est se caractérisent par une forte présence en invertébrés aquatiques, notamment de larves de chironomes.

Lors de la migration pré-nuptiale, les milieux sont sensiblement les mêmes : la Barge à queue noire (*Limosa limosa*) semble apprécier toutefois les secteurs inondés en bordure de plans d'eau, mais elle s'aventure aussi vers le centre du plan d'eau. Ces milieux sont de surface généralement réduite à quelques mètres carrés seulement. Ainsi l'espèce fréquente les zones inondées en périphérie de P3, à l'ouest et P12 à l'est. Ces deux secteurs sont à sec l'été.

Protections

- Directive Oiseaux :
Annexe II/2
- Convention de Berne :
Annexe III
- Convention de Bonn :
Annexe II
- Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et vulnérabilité

- Liste Rouge Nationale :
Nicheur : VU
Hivernant vulnérable

Statut européen :
vulnérable



Barge à queue noire

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Sur ses territoires de nidification, l'espèce, comme de nombreux oiseaux d'eau, est sensible au drainage et à la destruction de ses habitats. L'intensification de l'agriculture est également de nature à l'empêcher de mener à bien sa reproduction.

Sur le site

Les migrateurs ne sont pas particulièrement menacés sur le site. En revanche, la reproduction, occasionnelle, nécessite des niveaux d'eau particuliers : les sols doivent être gorgés d'eau. La gestion des prairies reste suffisamment extensive a priori pour permettre le maintien de l'espèce mais les zones inondées en permanence durant la saison de reproduction ne sont peut-être pas suffisamment étendues pour être favorables à la reproduction sur le site.

Mesures de gestion possibles

Maintien du pâturage extensif.

Seules les conditions météorologiques sont susceptibles de permettre ou non la nidification de l'espèce. Un abaissement des niveaux topographiques des prairies serait sans doute favorable à l'espèce.

Pour les migrateurs, l'augmentation de la surface des vasières d'eau douce à faiblement saumâtres est à envisager.

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Activités/effectif maximum (part relative des observations)	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Mares de chasse saumâtres
	Alimentation / 15 (69,8%)	Alimentation / 8 (28,9%)	Alimentation / 1 (1,3%)

Tableau 137 : répartition et représentativité des activités du Bécasseau variable sur la ZPS

Utilisation du site :



Evolution des populations sur le site

Historique :

Migrateur

Années	1995	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	180	26*	10	19

*effectif maximal observé sur la période considérée

Tableau 138 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1995-2008

Un couple nicheur probable en 2000.

En 2007-2008 :

Les effectifs les plus élevés sont observés en migration postnuptiale (juillet notamment). 90% des observations se font à cette période. La partie ouest est la plus fréquentée (2/3 des observations).

La migration pré-nuptiale débute dès la fin-février et s'étale jusqu'en mai. Les premiers retours s'amorcent dès le mois de juin et il est probable que courant mai s'observent quelques oiseaux non-nicheurs ou dont la reproduction aurait échoué.

Un maximum de 19 individus a été observé simultanément en juillet 2008.

En 2007, un maximum de 10 barges étaient contactées en migration post-nuptiale.



Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Sep-07	Oct-07	Nov-07	Dec-07	Jan-08	Fev-08	Mars-08	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Jui-08	Aoû-08	Sep-08
							Migration pré-nuptiale		Individus non nicheurs	Migration post-nuptiale			

Tableau 139 : statut de la Barge à queue noire sur la ZPS sur la base des observations 2007-2008



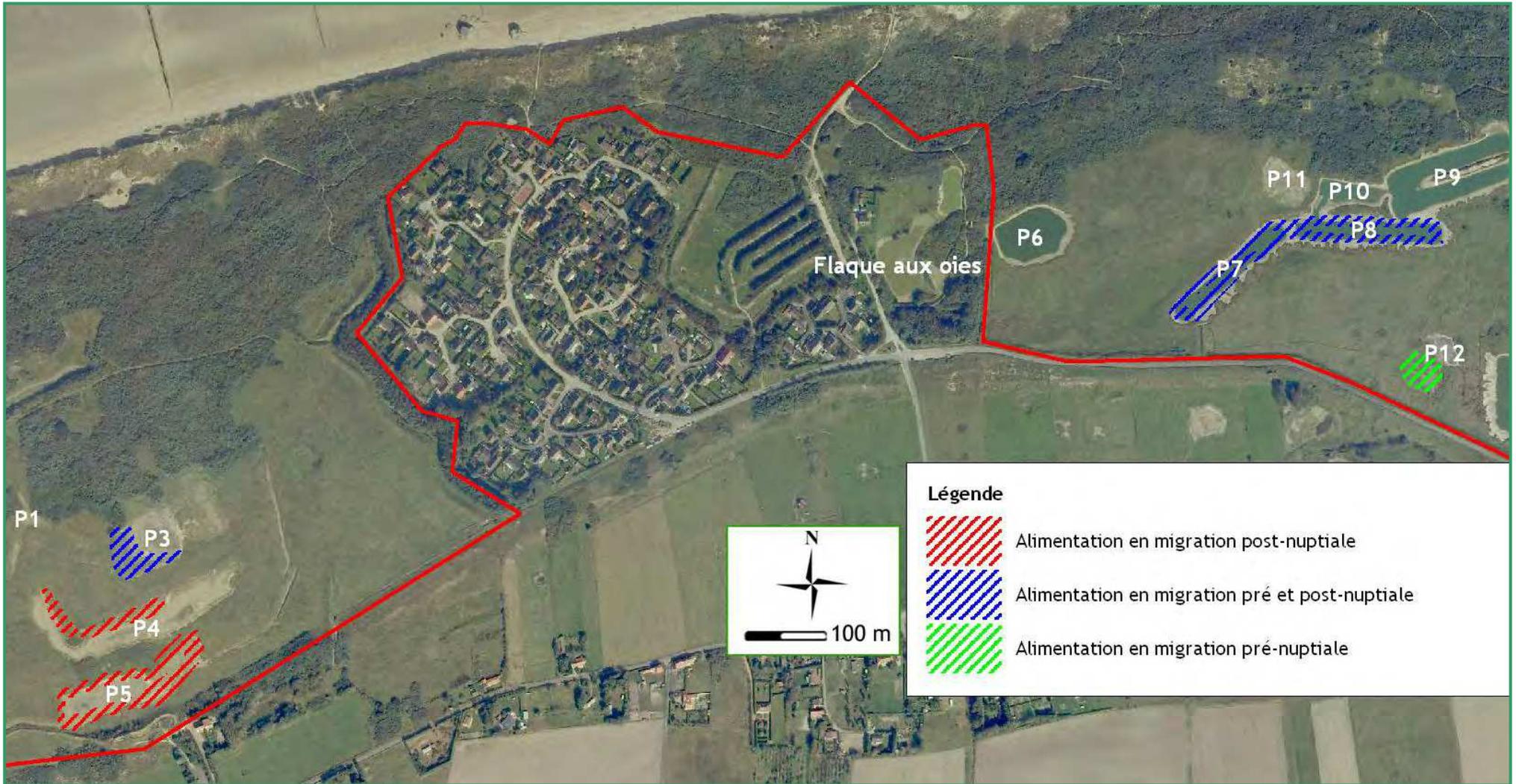
Zone d'alimentation lors des migrations pré et post-nuptiales

Barge à queue noire

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 35 : utilisation du site par la Barge à queue noire



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
Conception
ALFA
Etudes et formation en environnement

Eteq 62
PPjge
PAYS PAS DE CALAIS
Pour l'Environnement
et l'Urbanisme géographique

Ministère de l'Énergie, du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire

RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Barge à queue noire

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 140 : synthèse 2008 sur la ZPS

Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>)											Site FR3110039		
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			19	Date d'observation : 29/07/2008								
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids observés :			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
	Statut sur le site :			Migrateur - Nicheur occasionnel						Pas de reproduction en 2008			
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Reproduction non effective en 2008.												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles				Localisation et caractérisation des habitats		
	Invertébrés aquatiques (larves de chironomes très présentes à l'Est), lombrics, voire végétaux (graines de cypéracées).			Berges des plans d'eau douce (P3 à P5 - code N2000 : 3150) ou saumâtres (P8 à P11), plans d'eau en voie d'assèchement et bordés d'une ceinture d'hélophytes - en migration pré-nuptiale, les zones inondées en périphérie de P3 sont exploitées code N2000 : 3150) et d'eau saumâtre (P12 en période pré-nuptiale, P7, P8, P16 en période post-nuptiale)			Invertébrés aquatiques (larves de chironomes très présentes à l'Est), lombrics, voire végétaux (graines de cypéracées).				Utilisation de prairies humides (code N2000 : /), de façon générale, non caractérisable sur la ZPS (non nicheuse en 2008)		
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS													

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A196 Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

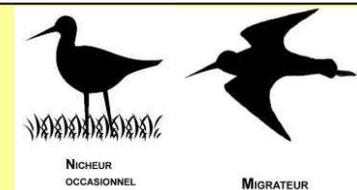


Tableau 141 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	Di	Di			F	Di	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : présente sur les parties est et ouest, il ne s'agit toutefois pas d'oiseaux nicheurs certains sur la ZPS</p> <p>Zone de nidification : inconnue, l'espèce ne niche plus - la répartition est donc considérée comme en baisse</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce, saumâtre ou salée, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable).</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (polychètes, mollusques, larves de diptères...) - parmi les plus abondantes sur les zones de la ZPS où s'alimentent les barges figurent les larves de chironomes, les hétéroptères et les mollusques</p> <p>Zone de nidification : inconnue - l'espèce recherche généralement des prairies humides</p>	Absence de données sur la nidification récente, en dépit d'une relativement faible évolution des caractéristiques écologiques du site	L'espèce n'est pas une espèce nicheuse courante dans la région. Toutefois, la ZPS fait partie des rares sites régionaux où la nidification semble possible selon les années et l'importance de la pluviométrie
			0 cpl.	0-1 cpl.	0 cpl.			
	Facteurs d'influences majeurs	Niveau d'eau : nécessité d'avoir des zones de prairies gorgées d'eau pour l'alimentation						
Migrateur	Etat sur le site	F	F		F	F	F	
	Justification	Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est et ouest. La répartition des habitats favorables a vraisemblablement peu évolué.	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce ou saumâtre, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés ou non et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable). Les inondations tendent toutefois à offrir des conditions favorables aux migrateurs.</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (polychètes, mollusques, larves de diptères...) - parmi les plus abondantes sur les zones de la ZPS où s'alimentent les barges figurent les larves de chironomes, les hétéroptères et les mollusques.</p> <p>Reposoir : l'espèce utilise les berges et îlots situés à proximité des zones d'alimentation comme reposoir</p>	Pas d'évolutions majeures à attendre sur la ZPS pour les effectifs migrateurs.	Les conditions d'accueil sur la ZPS restent stables avec des périodes d'inondations qui permettent la constitution de zones favorables aux individus migrateurs. Par ailleurs l'assèchement graduel des plans d'eau en période estivale tend à créer des zones d'alimentation favorables à l'espèce, sauf en cas d'assèchement trop précoce.	
			Eff. Moy : 16 Eff. Max : 26	Eff. Moy : 15 Eff. max : 19				
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible : l'assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été leur est défavorable.							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



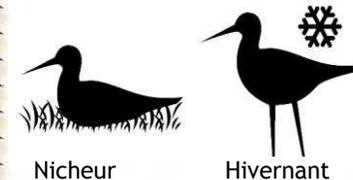
Fiche Chevalier gambette

OISEAUX

Code Natura 2000 : A162

Tringa totanus

Statut de l'espèce
sur le site



Nicheur

Hivernant



Migrateur

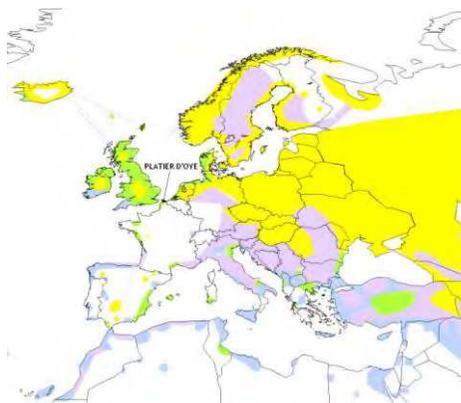
Systématique

Charadriiformes
Scolopacidés

Description

Grand chevalier (24-27 cm), à pattes rouges (orangées chez le jeune), bec relativement épais, de longueur moyenne, noir à base claire. En vol, les ailes présentent une large bordure postérieure blanche et le dos présente une pointe blanche.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : l'espèce se nourrit d'une multitude d'invertébrés : insectes, vers (lombrics), araignées mais aussi vers marins (néreïdes), crustacés, mollusques (terrestres et aquatiques), occasionnellement poissons, têtards, grenouilles...

Sur la ZPS : les chevaliers gambettes s'observent aux bords des plans d'eau riches en larve de chironomes, d'hétéroptères, de mollusques (eau douce), mais aussi aux bords de milieux saumâtres où sont présents outre les larves de chironomes, des annélides polychètes (Néréis) et des crustacés.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : de fin-mars à mai, le Chevalier gambette (*Tringa totanus*) réinvestit ses territoires de nidification. Les 4 œufs sont pondus généralement en avril-mai et couvés environ 24 jours par les deux membres du couple. Dès l'éclosion, les poussins quittent le nid et s'alimentent seuls sous la surveillance du couple. La femelle quitte néanmoins rapidement le territoire familial. Les poussins sont aptes au vol dès 25 à 35 jours.

A noter que les pontes de remplacement sont fréquentes.

Sur la ZPS, début juin, un mâle chanteur est noté sur les zones prairiales de la partie Est, près du plan d'eau P15 : son territoire semble être composé des zones prairiales et de la mare voisine. Un piquet est utilisé comme poste de chant. A noter qu'aucun indice de reproduction certaine n'a été observé (les poussins sont habituellement très discrets mais les adultes sont très démonstratifs).

Vers le 10 juillet, sur les prés salés proches des mares de chasse (hors site), de nouveaux comportements reproducteurs sont notés, 1 puis jusque 3 individus (avec semble-t-il chacun un territoire défini) alarmant lorsqu'un intrus passe à proximité de leur territoire. Ce comportement laisse penser que les adultes défendaient leurs poussins. De la même manière, les goélands (*Larus sp*) ou Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) passant à proximité étaient poursuivis. Le succès de ces tentatives de reproduction n'est cependant pas garanti, les poussins n'étant vraisemblablement pas indépendants au moment de l'ouverture de la chasse (les territoires étaient tous situés hors réserve, en zone de chasse). A noter l'observation de juvéniles tout juste volant par les gardes sur ce secteur.

La ponte a vraisemblablement eu lieu vers la mi-juin, soit relativement tard par rapport à la bibliographie. Il pourrait donc s'agir de pontes de remplacement.



Habitat sur la ZPS

Zone de reproduction : sur le site, le premier site où une tentative de nidification est notée, est une prairie subhalophile située à proximité immédiate d'un fossé et d'un trou d'eau à tendance halophile.

La végétation dominée par des graminées (*Agrostis*), la Potentille ansérine (*Potentilla anserina*) et la Laïche cuivrée (*Carex cuprina*) est relativement haute (20-25 cm, avec des zones plus basses à une quinzaine de centimètres, d'autres plus hautes, jusqu'à 60 cm).

Le site est également caractérisé par la présence d'un piquet d'une hauteur de 1,5 à 2 m, d'où le mâle lance son chant. Hors du site, mais en bordure immédiate, un autre type de milieux est utilisé : les prés salés à Obione (*Halimione portulacoides*), avec le chenal comme point central. Les obiones et divers éléments hauts (passerelle notamment) sont utilisés comme postes d'alarme.

Protections

- Directive Oiseaux : Annexe II/2
- Convention de Berne : Annexe III
- Convention de Bonn : Annexe II
- Statut en France : espèce chassable

Catégories de menaces et vulnérabilité

- Liste Rouge Nationale : Nicheur : LC
- Hivernant : rare

Statut européen : en déclin



Chevalier gambette

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

L'espèce est globalement menacée par l'assèchement des zones humides et par l'évolution des pratiques agricoles, notamment par l'abandon du pâturage en prairies humides.

L'espèce est également menacée par la chasse sur ses zones d'hivernage, en particulier si les reposoirs sont chassables.

Sur le site

L'espèce bénéficie de mesures visant à favoriser sa reproduction dans les prairies humides, notamment par le maintien du pâturage. Néanmoins l'espèce a pu exploiter ces milieux en 2008 mais a fréquenté préférentiellement les prés salés (hors site) ; elle se trouve alors menacée par la reprise de la chasse : début août, les oiseaux sont encore sur leur site de reproduction et les jeunes pas toujours volants.

A noter que les années précédentes, l'espèce nichait dans les prairies humides de l'Est et non sur ces prés salés.

Mesures de gestion possibles

Négociation pour un report local de l'ouverture de la chasse (15 août ?) mais cela concerne l'extérieur du site.

Extension des chenaux dans les zones de prés salés.

Creusement de points d'eau, fossés, ou chenaux sur les prés salés de la Plage du casino et régulation de la fréquentation.

Habitat sur la ZPS (suite)

Ces zones sont densément couvertes d'Obione (plus de 95%), d'une hauteur voisine de 50 cm, avec quelques zones de quelques décimètres carrés non végétalisées. La principale zone d'alimentation est probablement le chenal, exondé en partie à marée basse, ses abords immédiats qui ne sont généralement couverts que d'une mince pellicule d'eau lors des marées hautes, et les mares de chasse voisines. Il s'agit typiquement des milieux exploités en Frise néerlandaise, où jusqu'à 93 couples nichent sur 100ha (Guéroudet, 1982), A noter que les prés salés à Obione sont l'habitat de prédilection d'*Orchestia gammarella*, un crustacé amphipode, proie potentielle du Chevalier gambette (notamment pour les jeunes, dont le bec, trop court, ne permet pas d'atteindre les invertébrés profondément enfouis dans la vase) (<http://www.baie-mont-saint-michel.fr> - « Interactions avec l'activité pâturage »). Sa présence et son exploitation par le Chevalier gambette n'ont pu être démontrées sur le site.

Zone d'alimentation (nicheur) : sur les zones prairiales, les mares et fossés servent de zones d'alimentation (avec végétation dense au moins sur une partie des berges). Sur la zone des huttes, les zones d'alimentation sont constituées du chenal, voire de certaines mares - le chenal est densément végétalisé sur ces berges - à marée basse toutefois, les zones de vasière dégagées sont beaucoup plus ouverte.

Zone d'alimentation (migration) : L'ensemble des plans d'eau sont susceptibles d'être occupés (eaux douces, salées ou saumâtres). L'espèce recherche des zones de vasières qui se découvrent suite à l'assèchement des plans d'eau ou qui s'exondent à marée basse. Les anciennes mares de chasse présentent une forte attractivité lors de la migration pré-nuptiale. A noter que la Plage du casino et l'estran peuvent également être exploités ponctuellement à cette occasion. Ces zones d'alimentation se caractérisent également par l'absence de végétation.

Interactions avec d'autres espèces

En migration, l'espèce se rencontre souvent avec d'autres limicoles : Chevaliers aboyeur et sylvain, Courlis corlieu...

Contrairement à d'autres sites, la nidification du Chevalier gambette ne s'est faite ni à proximité du Vanneau huppé, ni de colonies de Sternes ou de Mouette rieuse.

Répartition géographique

Localisation des observations sur le site FR3110039

Utilisation du site :



	Plage du Casino Estran-rivage-plage	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Mares de chasse saumâtres
Activités / Eff.m ax (part relative des observations)	Alimentation / 26 (5%)	Reposoir - Alimentation / 12 (24%)	Reposoir-Alimentation / 20 (34%)	Alimentation / 30 (37%)

Tableau 142 : répartition et représentativité des activités du Chevalier gambette sur la ZPS

En période de reproduction, l'espèce occupe une prairie subhalophile située à proximité d'une mare et d'un fossé et le chenal des prés salés (en dehors du site).

En période de migration, tous les plans d'eau sont occupés, à cette occasion, le rivage peut également être occupé. Les anciennes mares de chasse connaissent une occupation accrue d'avril à juillet.

L'espèce est très peu présente en hivernage.

Evolution des populations sur le site

Historique : Nicheur

Années	1996	1998- 2002	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur le site	2	1-5*	1-2	1+3**

*nombre de couples minimums et maximums observés sur la période considérée

**à proximité immédiate du site (nicheur probable en 2008)

Tableau 143 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1996-2008

Migrateur

Années	1995	1998- 2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	200	452* [189 en moyenne sur cette période]	208	54

*effectif maximal observé sur la période considérée

Tableau 144 : évolution des effectifs migrants maximaux sur la période 1996-2008

Chevalier gambette

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

En 2007/2008 :

Effectifs min-max (moyen)	Fin Sept-07	Oct-07	Nov-07	Déc-07	Jan-08	Fév-08	Mar-08	Avr-08	Mai-08	Jui-08	Juill-08	Août-08	Sept-08	Sur un an (104 relevés)
Ouest	1-2 (2)	0-9 (2)	0-4 (1)	0-1 (<1)	0-3 (<1)	0-7 (1)	0-3 (<1)	0-4 (1)	1-8 (4)	0-5 (1)	0-12 (5)	0-9 (4)	0-8 (3)	0-12 (2)
Est	6-9 (8)	0-20 (3)	0-5 (<1)	0	0	0-5 (<1)	0-16 (2)	0-11 (4)	0-15 (4)	0-10 (3)	0-12 (6)	0-15 (4)	0-6 (3)	0-20 (3)
Anciennes mares de chasse	0	0-5 (1)	0-3 (<1)	0-4 (1)	0	0-6 (1)	0-9 (2)	0-5 (3)	2-30 (15)	0-30 (7)	0-5 (2)	0-4 (1)	0-4 (2)	0-30 (3)
Estran/ plage du Casino	0	0	0	0	0	0	0	0	0-26 (5)	0-1 (<1)	0-1 (<1)	0	0	0-26 (<1)
Ensemble du site	10-18 (14)	0-34 (6)	0-9 (2)	0-4 (2)	0-3 (<1)	0-12 (3)	0-20 (4)	2-17 (9)	5-54 (27)	1-31 (12)	1-24 (14)	2-18 (9)	1-12 (7)	0-54 (8)



Chevalier gambette sur un piquet dans la prairie proche de P15 en période de reproduction

Evolution des effectifs depuis 1996

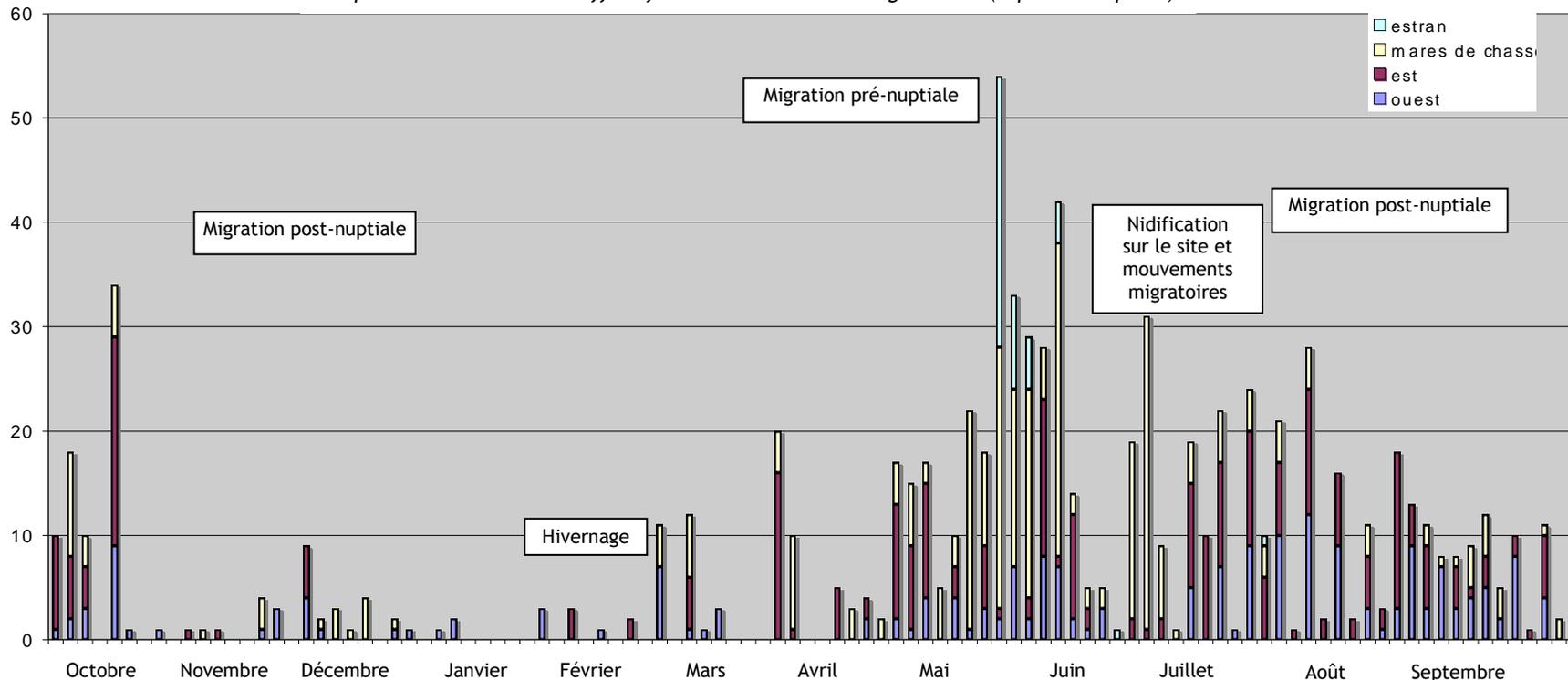
Tableau 145 : répartition des effectifs par secteur et par mois

Sur le site même, une tentative de nidification a été notée (1 couple nicheur probable), 3 autres cas ont été notés en limite de la ZPS, sur les prés salés de Grand-Fort-Philippe.

Ces effectifs sont conformes à ceux observés en 1996 et sur la période 1998-2002 où 1 à 5 couples ont été recensés.

Les effectifs migrateurs paraissent nettement moindres que sur la période 1996 - 2000 où la moyenne des maxima observés était de 189 (avec notamment un maximum de 452 en mars 1999). Au maximum, en 2008 ont été observés 54 individus, en mai, lors de la migration pré-nuptiale.

Graph 40 : évolution des effectifs cumulés de Chevalier gambette (sept-07 à sept-08)

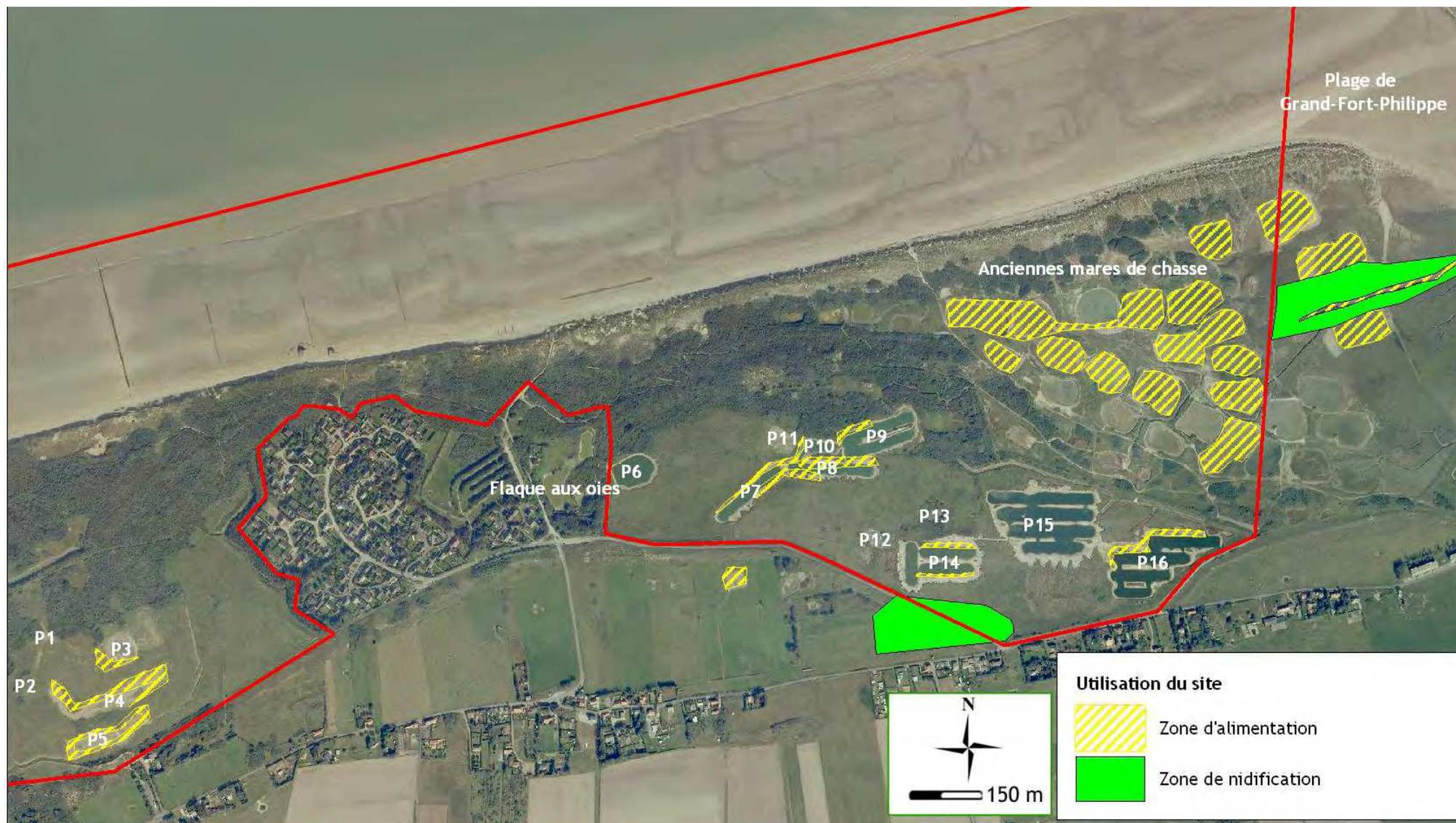


Chevalier gambette

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 36 : utilisation du site par le Chevalier gambette



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
Conception
ALFA
Etudes et formation en environnement

Eteq 62
PPIGE
PAYS DE CALAIS
Plan de gestion intégrée
de l'écologie paysagère

Ministère de l'Énergie, du Climat et de l'Environnement
Ministère de l'Équipement, du Transport, du Logement, de l'Énergie, de l'Équipement Rural et de l'Aménagement du Territoire

RÉGION
NORD-
PAS DE CALAIS

NATURA 2000

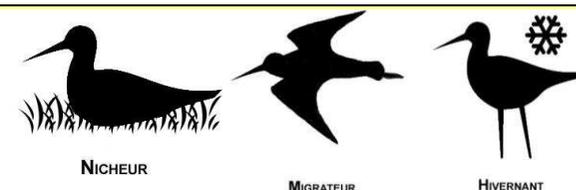


Chevalier gambette (<i>Tringa totanus</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :		54		Date d'observation : 09/05/2008								
	Nombre de couples certains :		0		(sur la base des observations)								
	probables :		1+3 hors site		(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids observés :		non trouvé										
	Nombre de jeunes à l'envol :		? (ouverture de la chasse alors que les poussins n'étaient pas émancipés)										
Statut sur le site :		Nicheur - Migrateur- Hivernant											
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Période pré-nuptiale						Période post-nuptiale						
Ensemble des berges des plans d'eau et mares, occasionnellement estran													
Alimentation sur la ZPS	Période de migration pré-nuptiale et post-nuptiale												
	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats						
Invertébrés aquatiques et terrestres (insectes, vers, araignées, vers marins, crustacés, mollusques... occasionnellement petits poissons, têtards, grenouilles)						Ensemble des plans d'eau peu profonds, avec ou sans végétation, avec une prédilection pour les anciennes mares de chasse. Occasionnellement, zone inondée de la Plage du Casino.							
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés en période de reproduction												
	<p>Sur le site : Prairie subhalophile ((code N2000 : /) à proximité immédiate d'un fossé et d'un trou d'eau à tendance halophile (zone d'alimentation probable). La végétation dominée par des graminées (<i>Agrostis</i>), la Potentille ansérine (<i>Potentilla anserina</i>) et la Laïche cuivrée (<i>Carex cuprina</i>) est relativement haute (20-25 cm avec des zones plus basses d'une quinzaine de centimètres, d'autres plus hautes, jusqu'à 60 cm). Le site est également caractérisé par la présence d'un piquet d'une hauteur de 1,5 à 2m d'où le mâle lance son chant.</p> <p>En bordure immédiate du site : Prés salés à Obione (<i>Halimione portulacoides</i>) (code N2000 : 1330) avec le chenal comme point central. Les obiones et divers éléments hauts (passerelles notamment) sont utilisés comme postes d'alarme. Ces zones sont densément couvertes d'Obione (plus de 95%) d'une hauteur voisine de 50 cm, avec quelques zones de quelques décimètres carrés non végétalisées. La principale zone d'alimentation est probablement constituée du chenal, qui est exondé en partie à marée basse et ses abords immédiats qui ne sont généralement couverts que d'une mince pellicule d'eau lors des marées hautes.</p>												
Interactions avec d'autres espèces	/												

A162

Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

Tableau 147 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce



	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			Di	Di	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les oiseaux en période de reproduction s'alimentent vraisemblablement sur la partie est et la zone des huttes - secteur où l'espèce n'était pas présente auparavant. La répartition semble en extension de ce point de vue.</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : Bien que tout plan d'eau douce, saumâtre ou salée, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés ou non et peu profond attirent des oiseaux en période de reproduction, les nicheurs en alimentation recherchent des zones de surface réduite et densement végétalisées (fossé, chenaux de la zone des huttes, situés hors ZPS, trous de bombe...). Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable).</p>	Succès reproducteur non garanti selon le secteur choisi pour la nidification	Au regard du succès reproducteur observé en 2008, la population du Platier d'Oye semble dépendante de l'apport régulier d'individus en provenance d'autres sites
			2-4 cpl.	1-5 cpl.	1-3 cpl.			
Facteurs d'influences majeurs		<p>Zone de nidification : limité à la partie est auparavant, présent aussi sur la zone des huttes (hors ZPS en 2008)</p>	Apparue depuis la création des plans d'eau, la population est resté relativement stable (tendance à la baisse à confirmer) à un niveau peu élevé mais fluctuant d'une année sur l'autre. Le succès reproducteur ne paraît pas garanti en fonction des zones de nidification choisies.			<p>Zone de nidification : Berges et abords des plans d'eau - prairies hygrophiles avec milieux aquatiques associés - prés salés et chenaux. L'espèce semble diversifier ses habitats de reproduction - à noter toutefois que la qualité globale des milieux hygrophiles pourraient baisser du fait d'un niveau de nappe globalement à la baisse ces dernières années</p>		
		Fluctuations des niveaux d'eau (accès aux ressources alimentaires, ennoiment des nids). Dérangement sur la zone des huttes.						

	Etat sur le site	Di	Di		F	Di	Di
Migrateur	Justification	Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, zones des huttes et très ponctuellement sur l'estran - également occasionnellement sur la plage du casino (limitée aux quelques flaques ou présentes lors de très fort coefficient de marée)	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué : la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats. Les vasières nues de la plage du casino se sont végétalisées et ont sans doute été favorables mais le sont aujourd'hui beaucoup moins.</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (polychètes, mollusques, larves de diptères...) - parmi les plus abondantes sur la ZPS figurent les larves de chironomes, les néréis (zone des huttes) et les hydrobies.</p> <p>Reposoir : l'espèce apparaît peu exigeante quant à ses reposoirs sur la ZPS allant des îlots aux berges peu végétalisées (est et ouest)</p>	A terme, la dynamique sédimentaire tend à atterrir les zones de vasière, le battillage poursuit l'érosion des îlots et les plans d'eau Ouest pourraient certaines années s'assécher trop vite - d'où une perte des zones d'alimentation potentielles	Forte baisse des effectifs migrateurs
			Eff. Moy : 198 Eff. Max : 452	Eff. max : 208 (54 en 2008)			
	Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible : assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été.					
Hivernant	sans objet						

* : a noter l'observation de plusieurs centaines d'individus en 2009

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Oiseaux

Chevalier sylvain

Tringa glareosa

Code Natura 2000 : A166

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Systématique

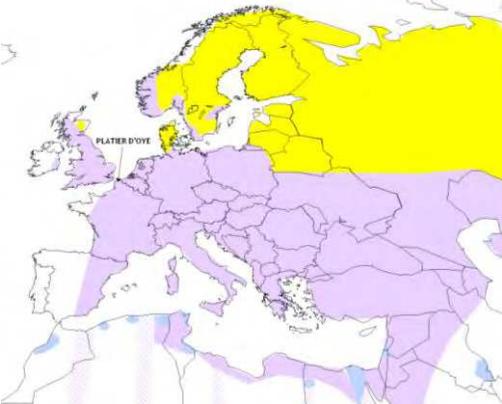
Charadriiformes
Scolopacidés

Description

Limicole de 18 à 21 cm, ressemblant fortement au Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) (dessus brun-gris, dessous blanc, croupion blanc).

S'en distingue par ses pattes plus jaunâtres, son dos grossièrement tacheté, la limite moins nette entre les parties claires et sombres et en vol par sa queue finement barrée et le dessous des ailes pâles.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par
ALFA et S.Pézeril et données antérieures
EDEN62

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : les invertébrés (hémiptères, larves de diptères, coléoptères, petits mollusques, crustacés, lombrics...) forment l'essentiel de son alimentation. La part végétale est très faible.

Sur la ZPS, une des ressources importantes est vraisemblablement constituée des insectes aquatiques (corixidés et larves de chironomes). Les mollusques et petits poissons peuvent également entrer dans son régime alimentaire.



Habitat

Données bibliographiques (1) : en période de migration, le Chevalier sylvain fréquente surtout les eaux douces bordées de végétation (évite l'estran). Il se rencontre le plus souvent en petit groupe dans les marais, au bord des plans d'eau, dans les prés inondés... Sur les côtes, il peut fréquenter aussi les salines et les zones à Salicornes.

Les tourbières non boisées avec quelques mares ouvertes sont l'habitat de prédilection en période de reproduction.

Sur la ZPS, le Chevalier sylvain semble apprécier les plans d'eau douce de la partie ouest, même s'il fréquente en petit nombre les bords de plans d'eau saumâtre.

Pour son alimentation, il occupe surtout les plans d'eau P3 à P5 où il prospecte les zones avec une faible profondeur d'eau et capture les invertébrés en avançant. Il s'aventure très peu en eau profonde. Les plans d'eau qu'il fréquente sont essentiellement en voie d'assèchement, avec le plus souvent une ceinture de petits hélophytes (*Eleocharis palustris*) relativement importante. Il fréquente les mêmes types de milieux lors des migrations pré et post-nuptiales.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : il niche dans le nord de l'Europe. Le nid est le plus souvent installé au sol dans la végétation herbacée. La reproduction débute en avril-mai pour s'achever dès fin juin-début juillet. Les adultes quittent en premier les sites de nidification (la femelle quitte souvent le territoire une semaine après l'éclosion).

Les poussins sont nidifuges.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I
Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II

Catégories de menaces et
de vulnérabilité



Chevalier sylvain

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Menaces importantes sur ses zones de reproduction, par destruction des habitats (drainage et boisement des tourbières).

Sur ses zones de migration, il apparaît moins menacé car relativement peu exigeant. Sensible toutefois à la destruction globale des zones humides.

Sur le site

Il n'apparaît pas globalement menacé sur le site.

Mesures de gestion possibles

Recherche des vasières d'eau douce à proximité de zones végétalisées : toute opération visant à restaurer ce type de milieux lui est favorable.

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Utilisation du site :



	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre rst	Mares de chasse saumâtres
Eff. Max (part relative des observations)	34 (70%)	13 (30%)	1 (<1%)

Tableau 148 : répartition et représentativité des activités du Chevalier sylvain par secteur



Evolution des populations sur le site

Historique :

Migrateur

Années	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	15 (8 en moyenne)	3	5

Tableau 149 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1998-2008 En 2007/2008 :

Sur la période d'étude, de fin-septembre 2007 à fin-septembre 2008, l'espèce a été observée à 48 reprises.

L'essentiel l'a été lors de la migration post-nuptiale (80% des observations), avec une plus forte affluence de mi-juillet à fin août.

La migration pré-nuptiale (avril-mai) a permis l'observation de l'espèce à 3 reprises, avec un maximum de deux individus (soit 4 contacts).

La fin de la migration post-nuptiale de 2007 a permis de contacter 5 Chevaliers sylvains (2 observations).

Un maximum de 5 individus a été comptabilisé simultanément sur le site.

En 2007, au travers d'un relevé par décade, 7 contacts de Chevalier sylvain avaient été réalisés, avec un maximum de 3 individus lors de la seconde décade d'août. 1 seul individu avait été observé en migration pré-nuptiale.

L'évaluation des évolutions de la population sur le site n'est pas aisée du fait d'un manque d'informations sur les effectifs observés lors des années antérieures. Les effectifs de 2007 et 2008 sont proches. Il semble néanmoins que le Chevalier sylvain ait été plus abondant en 2008.

Comparativement à la période 1998-2002, les effectifs accusent une légère baisse, les effectifs maximaux moyens étaient alors de 8 individus (15 au maximum), contre 5 en 2008.



Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Sep-07	Oct-07	Nov-07	Dec-07	Jan-08	Fev-08	Mars-08	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Jui-08	Août-08	Sep-08
	Migration post-nuptiale							Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale		

Tableau 151 : statut du Chevalier sylvain sur le site sur la base des observation 2007-2008

Tableau 150 : importance relative des individus observés par secteur et par période en 2007-2008

Part relative des observations par plan d'eau/secteur	Fin de migration post-nuptiale 2007	Migration pré-nuptiale	Migration post-nuptiale 2008	Année 2007-2008
P1	-	-	-	-
P2	-	-	2%	2%
P3	-	-	10%	10%
P4	-	2%	6%	8%
P5	-	2%	19%	21%
Non renseigné	-	4%	25%	29%
Ouest	-	8%	62%	70%
Flaque aux oies	8%	-	-	8%
P6	-	-	-	-
P7	-	-	-	-
P8	-	-	-	-
P9	-	-	-	-
P10	-	-	-	-
P11	-	-	-	-
P12	-	-	-	-
P13	-	-	-	-
P14	-	-	12%	12%
P15	-	-	-	-
P16	-	-	2%	2%
Mares de chasse (eau douce)	2%	-	-	2%
Non renseigné	-	-	4%	4%
Est	10%	-	19%	29%
Global	10%	8%	81%	100%

Le Chevalier sylvain utilise plus la partie Ouest de la ZPS. La partie Est présentant des plans d'eau saumâtre est moins attractive pour cette espèce.

Chevalier sylvain

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 37 : utilisation du site par le Chevalier sylvain



P5, Chevalier sylvain en halte migratoire, en alerte après avoir été perturbé de sa zone d'alimentation sur les berges du plan d'eau

P3 et P4, deux plans d'eau douce régulièrement exploités par le Chevalier sylvain en halte migratoire

P14, plan d'eau douce ponctuellement exploité par le Chevalier sylvain en halte migratoire



P5, groupe mixte de limicoles (Combattant varié, Bécassine des marais, Chevaliers sylvain, guignette, culblanc...) en alimentation sur un plan d'eau douce en voie d'assèchement

Sources :
Orthophoto © I2G Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
Etudes et formation en environnement

Eteq 62
PPAGE
PAYS DE CALAIS
Pour aller au-delà
de l'information géographique

Ministère de l'Énergie
et du Développement durable
de la Région Nord-Pas de Calais

REGION
NORD
PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Chevalier sylvain (<i>Tringa glareola</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes			5	Date d'observation : 28/07/2008								
	Nombre de couples certains			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			/									
	Nombre de jeunes à l'envol :			/									
Statut sur le site :			Migrateur										
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Période pré-nuptiale						Période post-nuptiale						
	Essentiellement sur les berges des plans d'eau douce de l'Ouest, plus ponctuellement sur celles des plans d'eau saumâtre de l'Est												
Alimentation sur la ZPS	Période de migration pré-nuptiale et post-nuptiale												
	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats						
	Hémiptères (corixidés), larves de chironomes, mollusques et petits poissons						Zones peu profondes des plans d'eau douce P3, P4 et P5 (code N2000 : 3150), en voie d'assèchement et présentant une ceinture d'hélophytes à <i>Eleocharis palustris</i> importante. Ponctuellement P11 et P14 et une ancienne mare de chasse.						
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	S'alimente souvent avec d'autres limicoles - sans interactions particulières												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A166

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*)

MIGRATEUR

Tableau 153 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990		Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur	Etat sur le site	F	Di		F	Di	Di
	Justification	Toujours présent sur l'ensemble des plans d'eau est et ouest	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué : en dépit toutefois d'une certaine érosion des îlots et donc d'une partie des surfaces de vasières exploitées comme zones d'alimentation, certaines années des surfaces de vasières importantes apparaissent sur la partie ouest depuis l'arrêt du pompage - à l'extrême, cependant, les années les plus sèches rendent ces dernières inexploitablees	A terme, la dynamique sédimentaire tend à atterrir les zones de vasière, le batillage poursuit l'érosion des îlots et les plans d'eau Ouest pourraient certaines années s'assécher trop vite - d'où une perte des zones d'alimentation potentielles	Forte baisse des effectifs migrateurs
			Eff. Moy : 8 Eff. Max : 15	Eff. Moy : 3 Eff. Max : 5			
			Tendance à la baisse				
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible : assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été.						
Hivernant	sans objet						

F : Favorable (vert)

Di : Défavorable inadéquat (orange)

Dm : Défavorable mauvais (rouge)

I : Inconnu



Mouette mélanocéphale

OISEAUX *Larus melanocephalus*

Code Natura 2000 : A176

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Nicheur

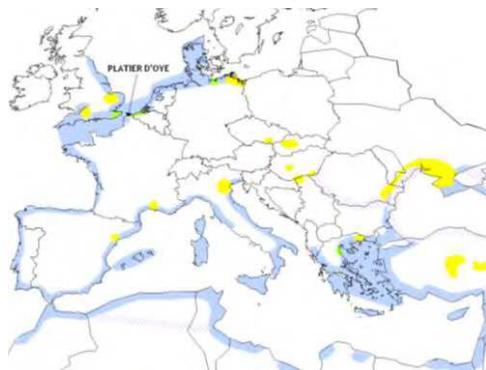
Systématique

Charadriiformes
Laridés

Description

De taille légèrement supérieure à la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) (37-40 cm de longueur), la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) s'en distingue par son bec rouge sang, plus fort, la pointe de ses ailes blanches chez l'adulte et, en plumage nuptial, par sa tête noire (et non brune). Son cri (sorte de "miaulement") est également différent et se repère facilement dans les colonies mixtes.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA
et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Écologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : l'alimentation de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) est très variée et comprend toutes sortes de petits animaux : lombrics, insectes, mais aussi invertébrés marins, mollusques, poissons... Ce régime éclectique lui permet de prospecter de nombreux milieux d'où la difficulté de déterminer les zones d'alimentation de la population du Platier d'Oye.

Sur la ZPS : l'espèce ne semble exploiter que très marginalement la ZPS pour son alimentation. Elle s'observe parfois sur la zone des huttes et pourraient s'y alimenter d'invertébrés telles que des annélides polychètes.



Reproduction

Sur la ZPS, dès le mois de mars et jusque mi-avril, les mouettes mélanocéphales reviennent sur leur site de reproduction et recherchent les secteurs les plus favorables. Durant cette période, la moindre perturbation peut pousser les oiseaux à changer de site de nidification. Ainsi, sur P14, alors qu'une dizaine de couples s'installait (construction de nids), la totalité de la colonie a déserté le site en l'espace de quelques jours (perturbée par la proximité des Goélands ?).

A noter qu'à cette période, les oiseaux sont très mobiles et en l'espace de quelques jours des individus peuvent être observés sur des colonies éloignées de plus d'une centaine de kilomètres avant de revenir sur le site du Platier d'Oye ou de s'installer dans une autre colonie. Les oiseaux recherchent alors le site qui leur paraît le plus favorable à leur reproduction.

A partir de mi-avril, les couples construisent leur nid, préférentiellement dans les zones faiblement couvertes de végétation (à l'inverse de la Mouette rieuse, qui semble préférer les zones végétalisées).

Les pontes, de 2 à 3 œufs (données bibliographiques, non vérifiées sur site), suivent rapidement, avec un pic début mai. La plupart des poussins naissent vers fin mai.

Les jeunes sont aptes au vol après 5 à 6 semaines, si bien que fin-juin, la colonie est désertée. Les derniers poussins quittent le site mi-juillet.



Habitat sur le site

Zone de nidification: l'espèce recherche les mêmes sites de reproduction que la Mouette rieuse et la Sterne caugek, les trois espèces formant des colonies mixtes sur le site.

La végétation ne semble pas être un facteur limitant ou favorisant : un îlot non végétalisé (P16) est colonisé, un autre sur P14 à végétation dense (recouvrement de 100% de l'îlot par la végétation, notamment le Roseau, d'une hauteur voisine de 20 cm de moyenne et jusqu'à plus de 50 cm) a vu s'installer une dizaine de couples (sans suite cependant) et un dernier avec une végétation assez éparse (40-50% de végétalisation, d'une hauteur de 10-20 cm en moyenne - sous la forme de touffes de graminées et de plaques gazonnantes), où s'est installée la quasi-totalité des couples nicheurs (îlot dit de « la ferme Buée », hors site, situé à 800 m à vol d'oiseau de la ZPS).

Les îlots choisis ne sont jamais (ou très rarement) immergés et, pour les deux où la nidification a réussi, ne sont jamais accessibles par voie terrestre. Le substrat y est plutôt sableux.

Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Statut en France : espèce protégée

Catégories de menaces et vulnérabilité

- Liste Rouge Nationale : Nicheur : LC
- Hivernant rare

Statut européen : non défavorable



Mouette mélanocéphale

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Plutôt en expansion en France, l'espèce n'en est pas moins menacée par la dégradation de ses habitats et par le dérangement sur ses sites de reproduction. Ses zones d'alimentation, souvent liées à l'activité humaine (zones agricoles) posent aussi la question des effets potentiels des produits phytosanitaires sur l'espèce.

Sur le site

Les principales menaces sur le site sont l'accessibilité temporaire de certains îlots aux prédateurs terrestres lors des baisses de niveaux d'eau en période de reproduction (présence de chat et/ou autres mammifères pouvant s'attaquer aux les nids et aux poussins).

La taille des îlots peut également être un facteur limitant de la présence de cette espèce sur le site.



Zones d'alimentation hors site

Habitat sur le site (suite)

Zone d'alimentation : le site ne constitue pas une zone d'alimentation importante pour l'espèce. Elle s'alimente **ponctuellement** sur les anciennes mares de chasse et le rivage.

Lors des suivis des mouvements des mouettes, quelques oiseaux sont observés se dirigeant vers la mer, mais la grande majorité quitte la colonie en prenant une direction Sud/Sud-Ouest. Les zones potentiellement exploitées peuvent être constituées de terres agricoles (l'espèce a été observée capturant des insectes au dessus des champs de céréales, mais aussi exploitant des terres récemment retournées : capture de lombrics et autres invertébrés, ou sur des prairies), ou de terrains plus éloignés tels que le marais de Guînes et les complexes de bassins de l'ancienne sucrerie d'Ardres (hypothèse non confirmée lors de l'étude).

L'espèce exploite aussi les vasières face au Fort Vert (des individus ont été suivis de la colonie jusqu'à ces zones). L'espèce se livre également au kleptoparasitisme, dont la Sterne caugek peut être la victime, sans que l'intensité de ce comportement ne constitue une réelle menace pour les sternes.

D'autres sites sont régulièrement exploités comme zones d'alimentation par des mouettes mélanocéphales (cultures proches du Cap Gris Nez, terrain de football près de la Pointe de la Crèche à Wimereux et vasière de la Liane à Boulogne sur Mer, prairies humides de la Slack, prairies et cultures de Saint-Folquin, Lac d'Ardres... - source : ALFA, 2008). Il n'est néanmoins pas possible d'affirmer que ces oiseaux sont issus du Platier d'Oye.

Interactions avec d'autres espèces

La Mouette mélanocéphale niche en colonie mixte avec la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et la Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*). Elle se nourrit également en partie aux dépens de la Sterne caugek.

Répartition géographique

Localisation des observations sur le site FR3110039

Plage du Casino (vasière)	Estran-rivage-plage	Mer	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Mares de chasse saumâtres	Plage de Grand Fort Philippe
Survol	Survol - Repos - Alimentation	Survol - Alimentation	Repos - Tentative d'installation - Entretien du plumage	Repos - Tentative d'installation - Reproduction	Survol Alimentation	Repos - Survol
Part relative des observations	9%	9%	7%	54%	21%	< 1%

Tableau 154 : répartition et représentativité des activités par secteur

Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence	sept-07 à janv-08	fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08 à sept-08
Sur le site		Premiers retours fin février	Retour à la colonie dès fin février / début de nidification mi-avril	Période de ponte et couvaion (1ères ponte mi à fin-avril)		Les premiers poussins apparaissent vers fin mai-début juin - dernières éclosions vers la mi-juin - la plupart des poussins s'émancipent fin juin	les derniers poussins quittent le site mi juillet	

En dehors de la période de nidification, seuls quelques oiseaux peuvent être observés ponctuellement de passage en mer.

Tableau 155 : phase d'exploitation du site par la Mouette mélanocéphale sur la période 2007-2008

Mesures de gestion

possible

L'espèce apparaît relativement peu exigeante quant au type d'îlot et de ses caractéristiques propres. En revanche, l'isolement semble être recherché.

L'espèce serait peut-être favorisée par une restauration des îlots (débroussaillage, réhaussement) associée à un meilleur isolement (désensablement des "chenaux").

Des éléments manquent encore sur le succès reproducteur de l'espèce et les effets de la prédation par les mammifères terrestres pour déterminer si ces derniers peuvent avoir conduit l'espèce à désertier le site en 2008.

Elle n'utilise le site que comme zone de nidification. La gestion ne doit pas viser prioritairement l'augmentation de la ressource alimentaire mais l'accueil des nicheurs. Par ailleurs, le site même n'est pas le seul à être attractif pour l'installation des couples : ainsi un îlot isolé de la sablière s'est avéré plus attractif en 2008 que les îlots du site.

Mouette mélanocéphale

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Evolution des populations sur le site

Historique :

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur la ZPS	1 ?	3	10	18	1	3	53	86	80	147	41	87	105	5	1
Nombre maximal de couples observés sur la carrière-ferme buée	0	0	0	1	7	15	0	0	0	3	0	0	0	100/115	80/120

X ? : nicheur probable ou tentative de nidification

En 2007-2008 :

Les effectifs reproducteurs sur le site même ont été très faibles en 2008, avec **un seul couple** qui a mené à terme sa reproduction (2 poussins) sur un îlot des plans d'eau de l'Est du site, en compagnie d'une importante colonie de Mouette rieuse (au moins 400 couples).

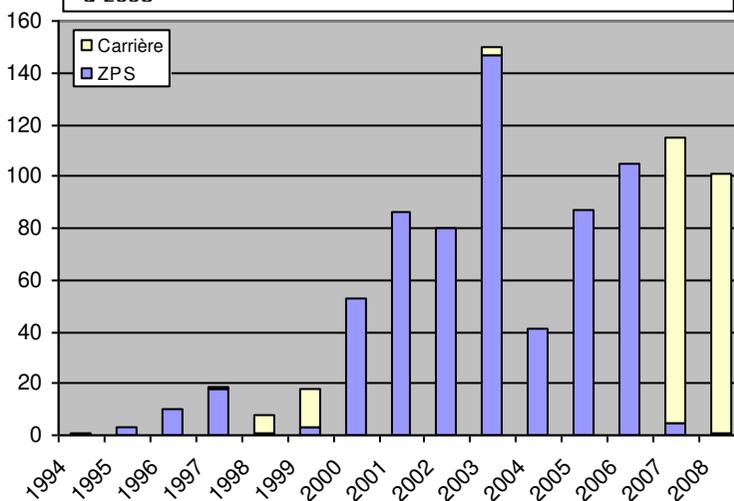
Au cours du mois d'avril, les effectifs sur le site étaient plus élevés, avec jusqu'à une quarantaine d'individus cherchant à s'installer sur le site. Une dizaine de couples a même commencé à s'installer sur un autre îlot (P14), là aussi en compagnie d'une petite colonie de Mouette rieuse. A noter que ce secteur a été complètement abandonné par les mouettes (mélanocéphale et rieuse).

Durant toute la saison de reproduction, quelques dizaines d'individus s'observent de façon plus ou moins régulière sur les anciennes mares de chasse et sur le rivage (alimentation et repos).

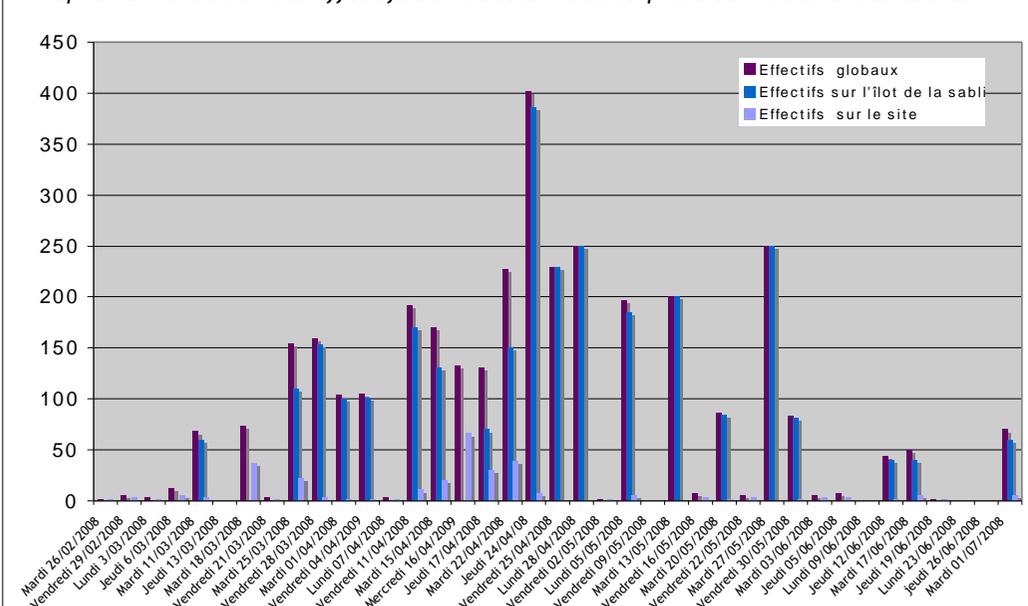
Le principal site de reproduction est situé sur la **sablière** (îlot dit de « la ferme Buée »). En 2008, une centaine de couples s'y est installée (jusque 400 individus y ont été observés lors de la recherche de site de nidification). Près de **200 poussins** ont été observés courant juin (bagueage), soit environ 2 poussins par couple. A noter que, comme pour la Sterne caugek, les comptages à vue ne sont pas aisés. Les effectifs nicheurs sont vraisemblablement d'une centaine de couples (croisement entre le nombre d'individus observés, le nombre de nids vus [maxi 50] et le nombre de poussins observés).

Tableau 156 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la ZPS et ses abords sur la période 1994-2008

Graphe 41 : évolution du nombre de couples de Mouette mélanocéphale sur la ZPS et l'îlot de la carrière de 1996-à 2008



Graphe 42 : évolution des effectifs de Mouette mélanocéphale sur le site et ses abords



Colonie mixte de Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse et Sterne caugek sur l'îlot de la ferme buée (hors ZPS) en 2008

Mouette mélanocéphale

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Planche photo : les habitats et l'espèce sur ou à proximité du site



Reproduction sur l'îlot de la sablière en colonie mixte de Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse et Sterne caugek

Jeunes mouettes mélanocéphales baguées sur l'îlot de la sablière en juin 2008.
Photo : R.Mikolajczak



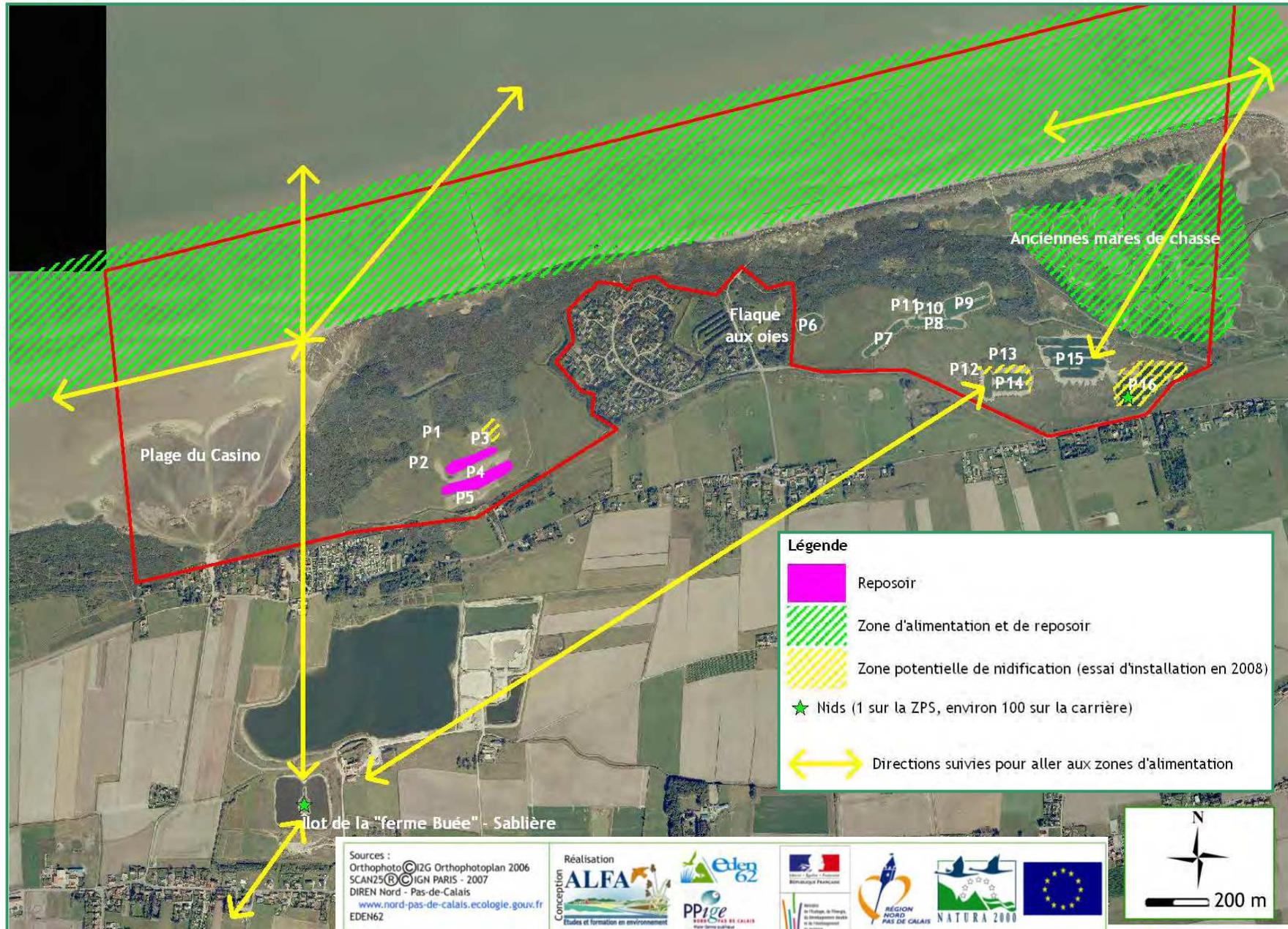
Mouette mélanocéphale

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 38 : utilisation du site par la Mouette mélanocéphale

(d'après observations directes, 2008)



Mouette mélanocéphale

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 197 : synthèse 2008 sur la ZPS

Mouette mélanocéphale (<i>Larus melanocephalus</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
								pic de présence					
Effectifs	Nombre maximum d'adultes :			66		Date d'observation 16/04/2008							
	Nombre de couples certains :			1 (succès) + 11 (échec dont 1 en cours de couvain et 10 juste après la construction des nids. Ponte ?) - à (sur la base des observations) proximité : 100 couples (sablrière)									
	Nombre maximum de nids observés :			12									
	Nombre de jeunes à l'envol :			2 (200 poussins sur l'îlot de la sablière fin juin)									
	Statut sur le site :			Nicheur certain									
Reproduction	Caractéristiques des habitats utilisés												
	SUR LE SITE						HORS SITE						
	îlots sablonneux non accessibles par voie terrestre, émergés, végétalisés ou non.						îlot de la ferme Buée, végétalisé sur 40 à 50% de sa surface par des graminées (plaques et touffes) de moins de 20 cm de haut.						
	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			
	Stricte hors site						Invertébrés terrestres et marins (lombrics, insectes mais aussi vers marins ou crustacés - poissons notamment par le biais du kleptoparasitisme sur la Sterne caugek)			Très faible exploitation du site pour l'alimentation : quelques rares observations d'oiseaux en alimentation sur la plage et les anciennes mares de chasse. L'essentiel des zones d'alimentation se trouve hors site et se compose notamment de la vasière du Fort Vert, des parcelles agricoles (champs labourés, de céréales, prairies) en périphérie du site voire sur des zones humides plus intérieures (Bassins de la sucrerie d'Ardres, marais de Guînes, Marais de Saint Folquin)			
Interactions avec d'autres espèces	Colonies mixtes avec la Mouette rieuse et la Sterne caugek												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A176 Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)



NICHEUR

Tableau 158 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

Il y a une interdépendance forte avec la zone périphérique pour le gagnage et l'aire de repli pour la nidification. L'évaluation de conservation de l'espèce, ci-dessous, prend en considération ce second site.

Dans le cas contraire, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS même en tant que zone de nidification pourra être considérée selon les années comme Défavorable mauvais à Favorable - en fonction de l'importance de la nidification sur la ZPS...

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1996			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent essentiellement bien au-delà des limites de la ZPS (fort vert, champs en périphérie de la ZPS...). L'estran et les mares de la zone des huttes peuvent être exploitées</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : essentiellement au delà des limites de la ZPS. La zone des huttes et l'estran sont un peu exploités.</p> <p>Ressources alimentaires : inconnues sur la ZPS : des insectes et lombrics sont capturés hors ZPS. L'annélide polychète (Néréis) est présent dans la zone des huttes, il pourrait être consommé</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau (code N2000 : /). La plupart des grands îlots sont toujours présents. L'érosion de ces îlots pourrait à terme réduire les zones de nidification - à noter que ce phénomène s'observe mais n'est toutefois pas quantifiable à l'heure actuelle. Le site satellite (îlot de la sablière) est plus vaste (80m de long pour 6 à 30m de large), toujours émergé, inaccessible par voie terrestre. Le sommet est occupé par la Sterne caugek, la périphérie est occupée par la Mouette mélanocéphale, la végétation y est un peu plus dense (graminées, orties et même quelques arbustes). L'espèce s'est également installée sur P16, sur un îlot très peu végétalisé occupé par la Mouette rieuse, l'espèce a également tenté de s'installer en marge de la roselière (P13-P14) parmi une végétation assez dense et relativement haute de roseaux et enfin l'espèce a tenté de s'installer sur un îlot de P3 à végétation rase, occupé par l'Avocette élégante et la Mouette rieuse.</p>	<p>Pas de réelles menaces sur l'espèce à court terme. A noter que le devenir de l'îlot de la sablière (hors ZPS) est encore incertain : sa disparition pourrait entraîner une concentration des oiseaux nicheurs sur la ZPS ou à l'inverse les pousser à quitter le secteur. Par ailleurs, la zone des huttes, avec la suppression de certains ouvrages hydrauliques (avril 2009) va nécessairement évoluer sans que l'on puisse tirer de conclusions pour le moment sur l'évolution des habitats et de la ressource alimentaire.</p>	<p>Par son fonctionnement avec plusieurs sites de nidification, l'espèce ne semble pas menacée pour le moment, mais reste dépendante de l'intégrité de ces différents sites. La ZPS sert de zone de nidification, les zones d'alimentation sont méconnues, certaines se trouvent plus à l'ouest, d'autres en pleine mer et d'autres encore à l'intérieur des terres. La zone des huttes est régulièrement utilisée comme zone d'alimentation.</p>
			0 à 10 cpl.	1 à 147 cpl.	env. 100 cpl. (dont au moins une partie hors ZPS)			
	Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau, accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres. La nidification s'effectue en rotation sur plusieurs sites, dont certains hors ZPS. La capacité d'accueil jugée favorable prend en compte cette multiplicité de site. La capacité d'accueil du site seul serait jugée "Défavorable". A noter que l'îlot de la sablière ne bénéficie d'aucune protection, la possibilité de l'utilisation de cet îlot par l'espèce n'est par conséquent pas garantie.						
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Le site est exploitée comme halte migratoire, toutefois, il est très difficile de distinguer sur le site les oiseaux migrateurs des oiseaux nicheurs, ces derniers pouvant s'observer ensemble.							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Oiseaux

Sterne caugek *Sterna sandracensis*

Code Natura 2000 : A191

Statut de l'espèce sur le site



Migrateur

Nicheur

Systématique

Charadriiformes
Sternidés

Description

Oiseau marin élancé à bec long et noir, avec le bout jaune. Le manteau est gris cendré. En période de reproduction, une huppe érectile prolonge sa calotte noire et le front blanchit hors reproduction. Ses pattes sont noires.
Pas de dimorphisme sexuel.

Carte de répartition



Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : la Sterne caugek (*Sterna sandracensis*) se nourrit presque exclusivement de poissons. Les petits poissons marins (Lançon dans la majorité des cas) constituent l'essentiel de son régime alimentaire. Elle peut aussi pêcher des vers ou des mollusques marins.

Sur la ZPS, es observations de sternes transportant un poisson sont nombreuses. Les oiseaux s'alimentent toutefois en mer à bonne distance de la ZPS (essentiellement vers l'EST - bancs de Flandres ?).



Reproduction

Données bibliographiques (1) : La Sterne caugek est une espèce grégaire nichant le plus souvent en colonie dense, souvent mixte avec des Mouettes rieuse et mélanocéphale (cas du Platier d'Oye).

Dès les premiers retours, vers la mi-mars, les sternes cherchent à s'installer.

La saison de reproduction débute véritablement mi-avril, et les premières pontes ont lieu vers fin avril et surtout au cours du mois de mai.

Le couple creuse un trou rudimentaire dans le substrat dans lequel 1 ou 2 œufs sont pondus (rarement 3). La couvaison et le nourrissage des poussins sont assurés par les deux parents - deux mois suffisent entre la ponte et l'envol du poussin.

Sur le site, les premiers poussins s'observent fin-mai (à noter qu'à cette date, les poussins ont déjà plusieurs jours : les jours qui suivent l'éclosion, le ou les poussins, semi-nidifuges, sont encore le plus souvent sous un adulte (les premières éclosions ont vraisemblablement lieu dès la mi-mai). Le départ de la colonie se déroule mi-juillet. Le poussin est encore alimenté par les adultes lorsqu'il quitte le site de reproduction.



Habitat

Zone de nidification :

Données bibliographiques (1) : la Sterne caugek apprécie les habitats caillouteux ou sablonneux, à végétation clairsemée à proximité de la mer.

Sur le site, contrairement à son habitat typique, elle niche sur des îlots assez sableux plus ou moins recouverts d'une couche de fiente, souvent partiellement végétalisés, parfois même avec des arbustes isolés.

En 2008, l'espèce n'a pas niché sur le site, mais sur un îlot situé dans l'ancienne sablière de Oye-plage (à 800 mètres à vol d'oiseau du site). Ce dernier est vaste (80 m de long sur 6 à 30 m de large) - les sternes s'installent essentiellement sur la partie la plus large et au "sommets" de l'îlot. L'îlot n'a pu être caractérisé précisément (pas d'accès aisé). Néanmoins, il s'agit d'un îlot sableux, jamais recouvert par les eaux (situé à environ 1 mètre des plus hautes eaux). Cet îlot est couvert d'une épaisse couche de fiente qui limite fortement la végétation. Certains couples s'installent en périphérie là où est encore présente une végétation éparse (touffes de graminées, de 10-20 cm de haut) au moment de leur arrivée. Quelques arbustes sont également présents (Argousier, Sureau).

Quand les sternes commencent à s'installer, les mouettes rieuses et mélanocéphales le sont déjà assez largement, voire déjà en cours de couvaison. La végétation est déjà moins dense (piétinement et couche de guano). En dépit d'effectifs déjà importants (près de 500 mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) et près de 200 Mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*)), l'îlot est encore loin d'être à saturation d'espace, à l'inverse des îlots de P16 où il ne reste déjà plus beaucoup de place disponible.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I
Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II

Statut en France :
espèce protégée

Catégories de
menaces et
vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : VU
Hivernant non évalué

Statut européen :
en déclin



Sterne caugek

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Cette espèce est principalement menacée par la modification de son habitat, les dérangements et la prédation lors de la nidification, ainsi que par la diminution des ressources de pêche.

Sur le site

La Sterne caugek n'a pas niché en 2008 sur le site. Il apparaît que les îlots et les bras de terre occupés les années précédentes ainsi que les berges adjacentes à ces lieux tendent à se refermer progressivement (embroussaillage). Néanmoins, les sternes s'accommodaient jusqu'à présent de ce type de milieux. Par ailleurs certains îlots toujours très ouverts, occupés les années précédentes, ne l'ont pas été cette année. La concurrence pour l'espace par la Mouette rieuse a peut-être été plus importante. Une prédation, peut-être accrue les années précédentes (par les goélands ou mammifères terrestres), a pu diminuer l'attractivité du site pour les sternes.

L'îlot de la sablière est plus vaste et mieux isolé des accès terrestres. La présence des goélands y est faible, la prédation par voie terrestre, vraisemblablement faible.

Mesures de gestion possibles

Une réouverture des milieux pourrait être favorable au retour des sternes sur la ZPS. A noter cependant le caractère versatile des sternes qui peuvent très rapidement changer de lieux de nidification, sans cause apparente.



Habitat (suite)

A noter que lors du baguage, les bagueurs ont rapporté que le secteur où nichent les sternes est "désertique", aucune végétation n'est présente et le sol est couvert d'une couche de guano.

Ce qui distingue l'îlot de la sablière de ceux de la ZPS est d'une part qu'il est entièrement inaccessible par voie terrestre et qu'il est vaste. Les îlots du site sont, quant à eux, pour la plupart accessibles par voie terrestre en fin de saison de reproduction ou tout au moins suffisamment près des berges pour ne pas décourager un éventuel prédateur terrestre.

Zones d'alimentation : la Sterne caugek s'alimente exclusivement en mer - les observations d'oiseaux pêchant en mer, dans le périmètre du site, sont fréquentes en période de migration. Elles le sont beaucoup moins en période de reproduction. Deux suivis sur le mouvement des sternes, réalisés en juin et début juillet (au moment de l'élevage des poussins, par conséquent lors des plus intenses mouvements vers ou depuis les zones d'alimentation) ont mis en évidence qu'une très large majorité des sternes ayant capturé un poisson viennent de l'Est de la ZPS (600 observations). Un petit nombre vient de l'Ouest ou revient de la haute mer (une soixantaine d'observations). A ces observations ont été associées des visites sur la côte du département du Nord : des mouvements de Sterne caugek transportant du poisson sont notés aussi bien face à Gravelines que face à l'avant port de Dunkerque (Clipon) (les prospections n'ont pas été poursuivies plus au Nord-Est).

La Sterne revenant à son îlot nettoie son poisson en vol en le passant dans l'eau (obs. X.Gruwier, C.Duponcheel, comm.pers.).

A noter que selon la Politique scientifique fédérale Belge, les sternes caugeks nichant à Zeebrugge s'alimentent jusque dans la plaine du Raan (Knokke-heist) ou les bancs flamands (parfois à plus de 40 kilomètres du lieu de nidification) - les bancs de Flandres s'étendent depuis Dunkerque jusque les côtes belges, soit à moins de 20km du site du Platier d'Oye. **Ces bancs constituent donc probablement une zone d'alimentation privilégiée.**

A noter également que des pêcheries mixtes de sternes (caugek, pierregarin) et de Fou de Bassan sont occasionnellement observées face au site, à plusieurs kilomètres en mer.

La Sterne caugek peut aller couramment jusqu'à une quarantaine de kilomètres en mer. Des études menées en 2004 et 2008 (Greet-Biotope) ont montré leur présence importante sur les bancs au large de Dunkerque.

La réflexion sur les zones d'alimentation des sternes n'est pas à appréhender uniquement au niveau du site, ni même uniquement en termes de distance en mer, mais sur un territoire plus large s'étendant probablement jusqu'aux côtes belges.



Interactions avec d'autres espèces

Sur la zone de reproduction, la Sterne caugek niche en compagnie des Mouettes rieuse et mélanocéphale. Des interactions intra- et interspécifiques interviennent notamment lors de la nidification : un cercle de la longueur de l'oiseau sur son nid et de son bec délimite un territoire dans lequel tout individu peut être blessé par un coup de bec. Des poussins peuvent ainsi être blessés mortellement.

Les Mouettes sont capables de voler le poisson que ramène la Sterne à ses poussins : c'est le kleptoparasitisme. Mouettes rieuse et mélanocéphale sont susceptibles de le pratiquer. Il a surtout été observé à la fin de l'élevage des jeunes (juillet), quand la colonie de sternes se réduit : les mouettes harcèlent de concert une Sterne qui finit le plus souvent par perdre son poisson. Certaines mouettes profitent du moment de la transmission du poisson de l'adulte au petit pour prendre le poisson.

Ce vol peut être à l'origine de mortalité chez les poussins, lorsqu'il devient important (par manque de nourriture).

Les années précédentes, des cas de prédation de poussins par les goélands ont été observés.

Nichant en colonie, les prédatations sont moins fréquentes que sur d'autres espèces non coloniales, comme les anatidés, l'effet de masse de la colonie rebutant les éventuels prédateurs (le Busard des roseaux, nicheur à proximité, évite de survoler les abords de la colonie).

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039 et activités des individus observés

Plage du Casino (vasière)	Estran-rivage-plage	Mer	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Anciennes mares de chasse saumâtres	Plage de Grand Fort Philippe
Survol	Survol - repos	Survol Alimentation	Repos - tentative d'installation - Entretien du plumage	Repos - tentative d'installation - Entretien du plumage	Survol	Repos - Entretien du plumage

Tableau 159 : type d'activité par secteur sur la période 2007-2008

Sterne caugek

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Evolution des populations sur le site

Historique : X+Xc : correspond au nombre de couples nicheurs dans la réserve, Xc étant les couples nicheurs à l'extérieur de la réserve (Carrière-Ferme buée)

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur le site	400	420	370	390	425	400	770	505	800	600	400	170 à 300 +40c	0+330c

Tableau 160 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1996-2008 type d'activité par secteur sur la période 2007-2008

En 2007-2008 :

en 2008, pour la première fois depuis 1996, la Sterne caugek n'a pas niché sur le site. Déjà en 2007, la colonie s'était divisée, une partie s'étant installée hors ZPS (sur un grand îlot sablonneux situé sur l'ancienne sablière de Oye-Plage).

En 2008, aucune sterne n'a niché sur le site même, la totalité de la colonie s'est installée sur l'îlot de la sablière. Quelques-unes ont cherché à s'installer sur les parties Est (P16) et Ouest, sans suite cependant et ce début d'installation ne s'est pas accompagné de construction de nids, mais uniquement de comportements de parade nuptiale.

En 2008, environ **200 à 330 couples** ont niché sur l'îlot de la sablière (estimation à partir du nombre de poussins observés sur l'îlot lors du baguage et du nombre d'adulte observés au cœur de la période de reproduction), soit sensiblement autant qu'en 2007, mais nettement moins qu'en 2002 et 2004 où les effectifs avoisinaient les 800 couples. Ces effectifs sont néanmoins difficiles à estimer sur cette partie, l'îlot étant vaste et la partie centrale difficilement visible (pas de surélévation permettant une bonne vue sur la colonie). Les prochains suivis devront viser une plus grande précision (nécessitant au minimum l'aménagement d'un point de vue surélevé sur la colonie).

Les effectifs proposés ici ne peuvent être considérés comme des effectifs absolus (une partie de la colonie étant difficilement visible) : le chiffre de 200 couples correspond à la fourchette basse, en estimant que tous les couples présents auraient pondu deux œufs et seraient parvenus à élever 2 poussins jusqu'au moment du baguage, 330 couples correspond à la moitié des effectifs maximaux observés (ce chiffre ne peut néanmoins pas être réellement considéré comme l'effectif nicheur maximum - en période d'installation, les effectifs étant très variables).

La Sterne caugek est une des espèces phares du site (seule colonie de reproduction du Nord-Pas-de-Calais), et bien qu'elle ne se soit pas installée sur le site en 2008, la population de l'îlot de la sablière doit être suivie : il est probable que suivant les années, la Sterne caugek "choisisse" de nicher dans la ZPS.

115 poussins ont été bagués en 2008 (9 ont ensuite été retrouvés morts - source EDEN 62, 2008 - soit 8%, leur mort n'est cependant pas liée au baguage) et 400 poussins étaient présents sur l'îlot. Il ne s'agit pas du nombre de jeunes à l'envol, ni du nombre de poussins éclos mais d'un effectif intermédiaire à quelques semaines du départ de la colonie.

Il est également à signaler qu'une colonie d'une centaine de couples s'est installée en baie de Somme (source : Patrick Triplet, comm.pers.). Les colonies de sternes étant très mobiles, il n'est pas impossible qu'une partie de ces effectifs soit issus de ceux du Platier d'Oye (il ne s'agit néanmoins que d'une hypothèse, aucun élément ne permet de l'affirmer avec certitude pour le moment). Les populations du port de Zeebrugge, d'où est probablement originellement issue au moins une partie de la colonie du Platier d'Oye (Tombal & Bril, 1996), situées à une centaine de kilomètres du site, se composent de plusieurs milliers de couples (4000 couples en 2004) et pourraient se montrer attractives et conduire à une réduction des effectifs de la colonie du Platier d'Oye ou à l'inverse jouer le rôle de source par rapport à la population du Platier d'Oye. Il serait intéressant d'étudier les mouvements entre ces 3 colonies.

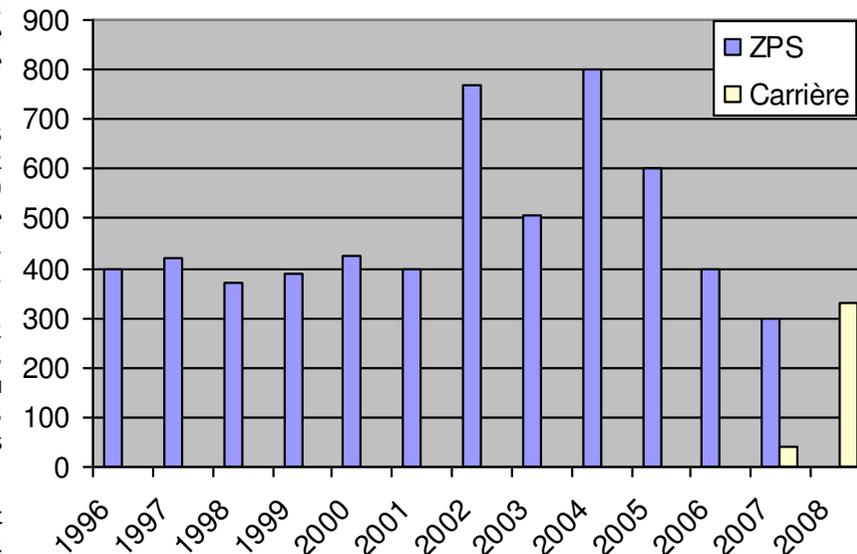


Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	sep-07	oct-07 à fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	aoû-08 - sep-08
	Migration post-nuptiale			Migration pré-nuptiale	Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale
				Début de nidification	Période de nidification (1ères ponte fin avril à début mai, éclosions vers mi-mai à fin mai - derniers poussins fin juillet)			

Tableau 161 : statut de la Sterne caugek sur le site sur la base des observations 2007-2008

Grphe 43 : évolution du nombre de couples de Sterne caugek sur la ZPS et l'îlot de la carrière de 1996 à 2008



Sterne caugek

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Planche photo : les habitats et l'espèce sur le site



Mouettes mélanocéphales

Sternes caugeks

Mouettes rieuses

Reproduction sur l'îlot de la sablière en colonie mixte de Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse et Sterne caugek



Sterne caugek ramenant un poisson à ses poussins.



Poussins bientôt en âge de voler.
(R. Mikolajczak, 2008 - lors du baguage)



La colonie en effervescence : certains individus couvent déjà, alors que d'autres sont encore en pleine parade nuptiale.



Zone de reposoir sur l'estran de la ZPS.

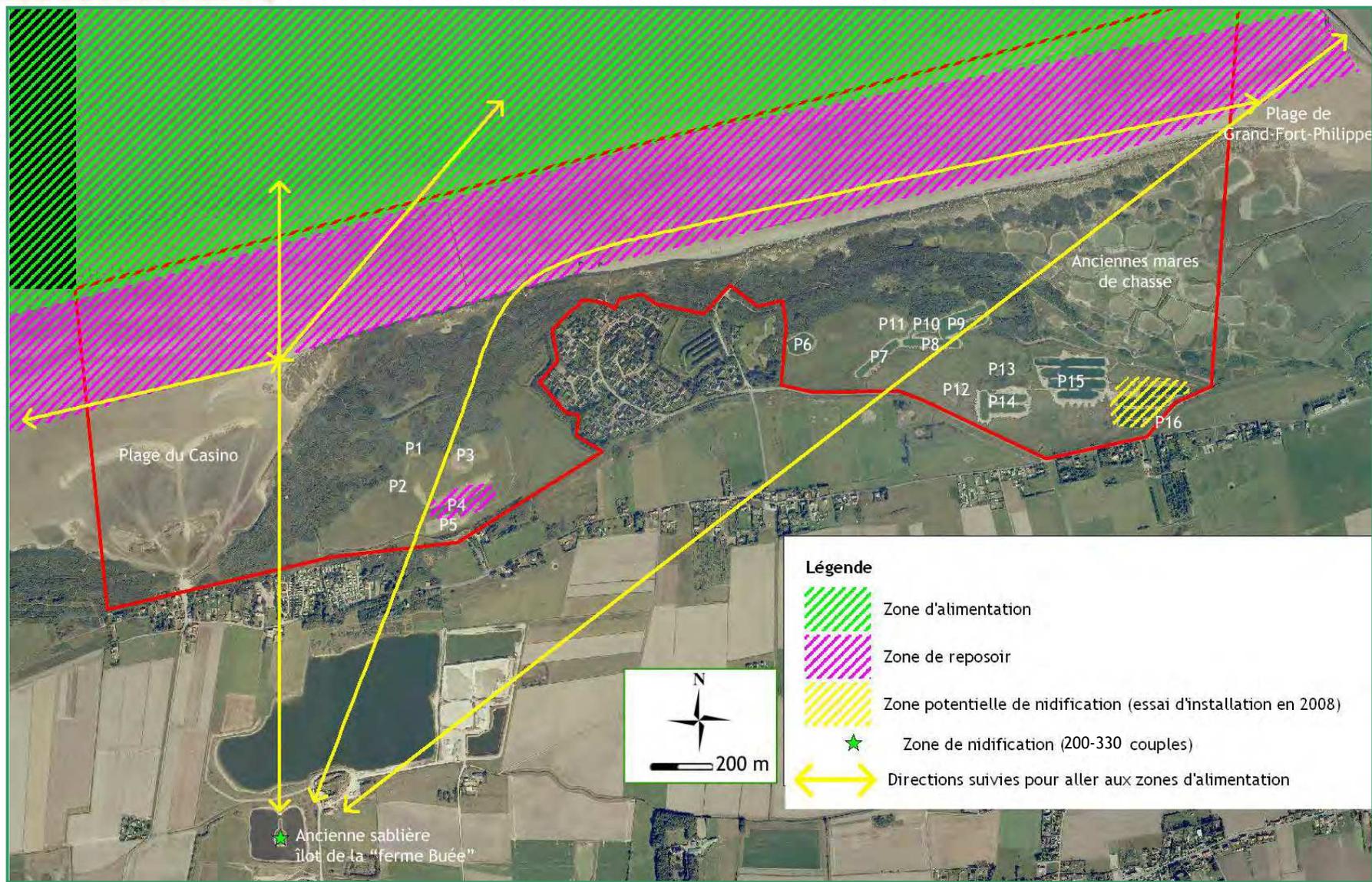
Sterne caugek

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 39 : utilisation du site par la Sterne caugek

(réalisé à partir d'observations directes en 2008)



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
Etudes et formation en environnement

Edg 62
PPige
NORD PAS DE CALAIS
Natura 2000

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Natura 2000

RÉGION
NORD
PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Sterne caugek (<i>Sterna sandvicensis</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			400 (660*)			Date d'observation :			17/04 (* 07/04 et 05/05 : X.Gruwier, comm.pers.)			
	Nombre de couples certains :			0 sur le site ; 200 à 330 hors site			(sur la base des observations)						
	possibles :			0			(selon les codes EBCC/EOAC)						
	Nombre maximum de nids observés :			55 (hors site)									
	Nombre de jeunes à l'envol :			? (115 bagués, 8 retrouvés morts, 400 poussins comptabilisés quelques semaines avant le départ de la colonie - mi-juin) - soit probablement plus de 300 jeunes à l'envol									
Statut sur le site :			Migrateur / nicheurs à proximité										
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	<p>SUR LE SITE : îlots assez sableux pouvant être végétalisés . Non utilisés en 2008</p> <p>A PROXIMITÉ DU SITE : îlot sableux d'une ancienne sablière de 80m x (6 à 30)m totalement émergé et recouvert d'une végétation éparse de graminées avec quelques arbustes - la partie centrale occupée par les sternes est non végétalisée au moment de l'élevage des jeunes (la situation de l'îlot ne permet pas de caractériser précisément l'îlot au moment de l'installation : accès impossible et mauvaise visibilité) - partie sommitale nue lors de l'élevage des jeunes.</p>												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			
	Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins			Milieu marin, notamment dans le périmètre du site (passage avec alimentation)			Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins - observation de sternes transportant des poissons de type lançon vers la colonie			Milieu marin essentiellement à l'est de la ZPS, plus ponctuellement à l'ouest en haute mer			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	En colonie avec la Mouette rieuse et la Mouette mélanocéphale. Kleptoparasitisme par les Mouettes mélanocéphale et rieuse sur la colonie et par le Labbe parasite en mer (période de migration uniquement)												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A191

Sterne caugek (*Sterna sandricensis*)

NICHEUR

Tableau 163 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

Il y a une interdépendance forte avec la zone périphérique pour le gagnage et l'aire de repli pour la nidification. L'évaluation de conservation de l'espèce, ci-dessous, prend en considération ce second site. Dans le cas contraire, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS même en tant que zone de nidification pourra être considérée selon les années comme Défavorable mauvais à Favorable - en fonction de la nidification ou pas sur la ZPS...

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1996			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent en mer - essentiellement bien au-delà des limites de la ZPS (vers l'Est de la ZPS - présence notamment au large de Dunkerque au niveau des bancs de Flandres sans preuve toutefois qu'il s'agisse des sternes nichant sur la ZPS et ses abords).</p> <p>Zone de nidification : limitée aux îlots des plans d'eau est et ouest sur la ZPS et à un site satellite (îlot de la sablière). L'exploitation de l'îlot de la sablière est récente.</p>	1996-2001	2002-2006	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : mer - essentiellement au delà des limites de la ZPS</p> <p>Ressources alimentaires : lors des suivis, la Sterne caugek est régulièrement observé rapportant à la colonie un poisson de type lançon.</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau (code N2000 : /). La plupart des grands îlots sont toujours présents. L'érosion de ces îlots pourrait à terme réduire les zones de nidification - à noter que ce phénomène s'observe mais n'est toutefois pas quantifiable à l'heure actuelle. Le site satellite (îlot de la sablière) est plus vaste (80m de long pour 6 à 30m de large), toujours émergé, inaccessible par voie terrestre. Le sommet de cet îlot est couvert d'une épaisse couche de guano qui limite le développement de la végétation (substrat entièrement mis nu à la fin de l'élevage des poussins). En périphérie des zones où sont installées les sternes, la végétation est un peu plus dense (graminées, orties et même quelques arbustes) et occupée par les mouettes.</p>	<p>Pas de réelles menaces sur l'espèce à court terme. Sur la ZPS, la gestion des plus grands îlots par fauche et débroussaillage permet toujours à l'espèce de trouver des zones de nidification favorables, toutefois on peut s'attendre à une utilisation de moins en moins importantes des îlots de la ZPS (érosion et donc réduction de surfaces). A noter que le devenir de l'îlot de la sablière (hors ZPS) est encore incertain (pas d'estatut de protection) : sa disparition pourrait entraîner une concentration des oiseaux nicheurs sur la ZPS ou à l'inverse les pousser à quitter le secteur.</p>	<p>Par son fonctionnement avec plusieurs sites de nidification, l'espèce ne semble pas menacée à court terme, la ZPS et l'îlot de la sablière servent de zone de nidification, les zones d'alimentations se trouvent plus à l'Est et en pleine mer. A noter que l'îlot de la sablière (hors ZPS) ne bénéficie d'aucun statut de protection.</p>
			370 à 425 cpl.	400 à 800 cpl.	170 à 340 cpl. (dont au moins une partie hors ZPS)			
	Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau (ennoiment des nids), accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres (la prédation des mammifères domestiques ou sauvages sur les nids et poussins influe sur le succès reproducteur.), devenir de l'îlot de la sablière. La nidification s'effectue en rotation sur plusieurs sites, dont certains hors ZPS. La capacité d'accueil jugée favorable prend en compte cette multiplicité de site. La capacité d'accueil du site seule serait jugée "Défavorable" - les effectifs nicheurs sur la ZPS ayant fortement décliné... Le devenir de l'îlot de la sablière est incertain (pas de statut de protection)						
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : mer</p> <p>Reposoir : estran et îlots de la ZPS (est et ouest)</p>	Inconnu - difficulté à distinguer les oiseaux nicheurs des migrateurs - en 2004, jusqu'à plus de 1800 oiseaux ont été observés sur les îlots de la ZPS.			<p>Zone d'alimentation : mer - à quelques distances du rivage (zone peu exploitée)</p> <p>Ressources alimentaires : inconnu</p> <p>Reposoir : estran et îlots peu (voire non) végétalisés</p>	<p>Pas d'évolution majeure - dépendant des populations du nord de l'Europe</p>	<p>Les effectifs migrateurs ne sont pas aisés à distinguer des nicheurs, d'où la difficulté d'évaluer les tendances. Les conditions météorologiques jouent beaucoup sur les stationnement parfois importants sur l'estran ou les îlots.</p>
			Dépendant des populations du nord de l'Europe, les sternes migratrices stationnent sur la ZPS, il est toutefois malaisé de distinguer les oiseaux nicheurs des migrateurs.					
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) : tous verts, ou 3 verts + 1 inconnu / Di : Défavorable inadéquat (orange) : au moins 1 orange, mais pas de rouge / Dm : Défavorable mauvais (rouge) : au moins un rouge : I : Inconnu : au moins 2 inconnus, sans rouge ou orange



Fiche Oiseaux

Sterne pierregarin

Sterna bergii

Code Natura 2000 : A193

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Protections

- Directive Oiseaux :
Annexe I
- Convention de Berne :
Annexe II
- Convention de Bonn :
Annexe II
- Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces et vulnérabilité

- Liste Rouge Nationale :
Nicheur : LC
Hivernant : non évalué

Statut européen :
non défavorable



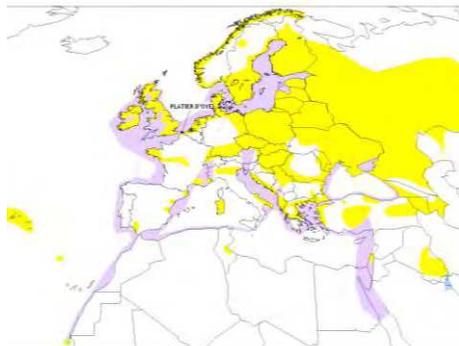
Systématique

Charadriiformes
Sternidés

Description

De taille moyenne (34-37cm),
l'adulte nuptiale se reconnaît à
son bec rouge à pointe noire et sa
calotte noire, sans huppe.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : cette espèce a un régime alimentaire essentiellement piscivore, parfois agrémenté de quelques invertébrés (insectes, crustacés...).

Sur la ZPS : l'espèce s'alimente très peu sur la ZPS, elle s'observe parfois en pêche en mer à quelques distance du rivage.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : cette sterne recherche (sur le littoral côtier) essentiellement des bancs de sables, galets ou coquillages. Son retour a lieu essentiellement en avril-mai. Le nid est établi sur le substrat nu (le plus souvent une simple dépression dans le sable ou les coquillages), la ponte intervient en mai-juin et se compose de deux ou trois œufs couvés un peu plus de trois semaines. Les jeunes sont aptes au vol vers 3 à 4 semaines.

Sur la ZPS : cette espèce n'a pas niché pas sur le site en 2008. Néanmoins, elle niche à proximité, sur le toit plat d'un bâtiment près de la Centrale Nucléaire de Gravelines à 3 km (à vol d'oiseau) de la ZPS (environ 100 couples : <http://www.ornithomedia.com>).

Elle a tenté de nicher en 1997, mais suite à une montée des eaux, le nid et les œufs ont été détruits.



Habitat sur la ZPS

Le site n'est utilisé que comme **zone d'alimentation ponctuelle** (mer) et comme **reposoir** (plage, voire bancs de sables et îlots et abords des plans d'eau intérieurs du site).

Lors de la tentative de nidification (1997), le couple s'est installé sur un îlot sableux.



Interactions avec d'autres espèces

Localement la Sterne pierregarin peut vivre en colonie mixte avec la Sterne naine (*Sterna albifrons*), ou avec d'autres sternes ou mouettes, parfois aussi avec l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), le Grand Gravelot (*C. hiaticula*), l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*)...

Sterne pierregarin

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Menaces

Globales

Cette espèce reste très sensible au dérangement sur sa colonie de reproduction (les plages et dunes sont potentiellement accessibles aux promeneurs) et à la destruction de son site de reproduction par l'aménagement du littoral.

La concurrence avec les goélands et mouettes limite aussi la présence des sternes.

Sur le site

Les îlots et le radeau à Sterne sur la ZPS pourraient constituer des sites favorables, mais elle entre en concurrence pour l'espace avec la Mouette rieuse et la Sterne caugek pour les premiers et avec le Goéland marin pour le second.

Mesures de gestion

Préservation intégrale de toute fréquentation de certains bancs coquilliers et secteurs de plage.

Maintien des îlots et bancs sableux sans ou avec très peu de végétation.

Localisation	Part relative des observations	Effectifs minimaux-maximaux	Période
Plage Ouest	10%	0-7	Avril-Mai et Juillet- Septembre
Plage Est	13%	0-8	
Plage de Grand-Fort-Philippe (hors ZPS)	19%	0-7	
Mer	53%	0-23	Avril
Plans d'eau de l'Est	5%	0-1	
Sites et abords	100%	0-23	Avril-Mai et Juillet- Septembre

Tableau 164 : importance relative des différents secteurs de la ZPS par période pour la Sterne pierregarin avec indication des effectifs observés



Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Sept 2007 à Mars 2008	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Juil-08	Aoû-08	Sept-08
		Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale		

Tableau 165 : statut de la Sterne pierregarin sur la ZPS sur la base des observations de 2007-2008



Evolution des populations sur le site

Peu d'éléments sur les effectifs migrateurs de sternes sont connus sur le site. En tant que nicheur, cette espèce n'a jamais présenté d'effectifs élevés. En 2008, sa situation est comparable à 2007, sans nicheur.

La Sterne pierregarin a été observée à plusieurs reprises sur les plans d'eau saumâtre de la partie interne du site. Il n'est donc pas impossible qu'elle tente à nouveau de nicher sur le site.

La présence toute proche d'une importante colonie tend toutefois à attirer cette espèce hors du site (Gravelines).

Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			22			Date d'observation :			11/09/2008			
	Nombre de couples certains :			0 sur le site			(sur la base des observations)						
	possibles :			0			(selon les codes EBCC/EOAC)						
	Nombre maximum de nids observés :			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
	Statut sur le site :			Migrateur / nicheurs à proximité (Gravelines)									
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	SUR LE SITE : îlots (code N2000: /). Non utilisés en 2008												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles				Localisation et caractérisation des habitats		
	Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins			Milieu marin, notamment dans le périmètre du site (passage avec alimentation)			Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins				Milieu marin, notamment dans le périmètre du site mais faible exploitation cependant.		
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	L'espèce peut s'associer aux autres sternes et mouettes sur la ZPS pour la nidification. En halte migratoire et en pêche, elle peut s'observer avec les Sternes naines et caugek.												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"-1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A193

Sterne pierregasin (*Sterne hiundo*)

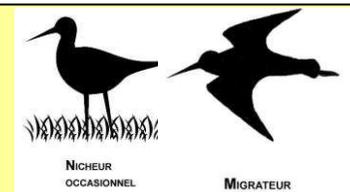


Tableau 167 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1996			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			F	Di	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent en mer - essentiellement au-delà des limites de la ZPS.</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau. L'unique tentative de nidification ne permet pas d'indiquer une réelle baisse de la répartition de l'espèce</p>	1996-2001	2002-2006	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : mer - essentiellement au delà des limites de la ZPS</p> <p>Ressources alimentaires : piscivore. Le régime alimentaire des oiseaux sur la ZPS est toutefois inconnu</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau (code N2000 : /). La plupart des grands îlots sont toujours présents. L'érosion de ces îlots pourrait à terme réduire les zones de nidification - à noter que ce phénomène s'observe mais n'est toutefois pas quantifié. A noter que la mise en place d'un radeau à sternes n'a pas permis de fixer les sternes.</p>	Les conditions favorables à la nidification sont vraisemblablement rassemblées.	L'espèce n'est pas encore parvenue à se reproduire avec succès sur le site et ce en dépit de la présence régulière d'oiseaux au début de la période de reproduction.
			0 à 1 cpl.	0	0			
	Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau (ennoiment des nids), accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres. Devenir de la colonie de Gravelines. Mise en place d'un radeau à sternes occupé toutefois par d'autres espèces (Goélands marin, en 2008)						
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : mer</p> <p>Reposoir : estran et îlots de la ZPS (est et ouest), également piquets des plans d'eau. La répartition sur la ZPS est stable.</p>	Inconnu - le nombre d'oiseaux présents en halte sur les plans d'eau est faible. Ceux présents sur l'estran ou de passage en mer sont plus importants			<p>Zone d'alimentation : mer - à quelques distances du rivage (zone peu exploitée)</p> <p>Ressources alimentaires : inconnu</p>	Pas d'évolution majeure - dépendant des populations du nord de l'Europe	Une part importante des effectifs des sternes nichant au nord de l'Europe sont susceptibles de passer par la ZPS. Les effectifs en stationnement sont toutefois assez modéré (effectifs parfois importants lors de conditions météorologiques particulières)
						<p>Reposoir : estran et îlots peu (voire non) végétalisés</p>		
Facteurs d'influences majeurs	Dépendant des populations du nord de l'Europe, les sternes migratrices stationnent sur la ZPS,							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) : tous verts, ou 3 verts + 1 inconnu

Di : Défavorable inadéquat (orange) : au moins 1 orange, mais pas de rouge

Dm : Défavorable mauvais (rouge) : au moins un rouge

I : Inconnu : au moins 2 inconnus, sans rouge ou orange



© René Dumoulin

Fiche Oiseaux

Sterne naine

Sterna albifrons

Code Natura 2000 : A195

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I
Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II

Statut en France :
espèce protégée

Catégories de
menaces et
vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : LC

Statut européen :
En déclin



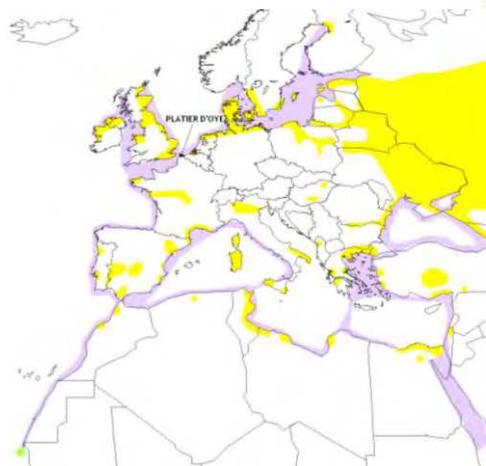
Systématique

Charadriiformes
Sternidés

Description

Très petite (21-25cm), elle a le bec jaune à pointe noire, le dessus de la tête noire avec le front blanc.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : cette espèce a un régime alimentaire essentiellement piscivore, parfois agrémenté de quelques invertébrés (insectes, crustacés...).

Sur la ZPS : l'espèce s'alimente essentiellement hors ZPS (pêche occasionnelle aux abords du rivage



Reproduction

Données bibliographiques (1) : la Sterne naine (*Sterna albifrons*) recherche (sur le littoral côtier) essentiellement des bancs de sables, galets ou coquillages. Son retour a lieu essentiellement en avril-mai. Le nid est établi sur le substrat nu (le plus souvent une simple dépression dans le sable ou les coquillages). La ponte intervient en mai-juin et se compose de deux ou trois œufs couvés un peu plus de trois semaines. Les jeunes sont aptes au vol vers 3 à 4 semaines.



Habitat sur la ZPS

Zone de nidification : cette espèce n'a pas niché en 2008 sur le site. Elle niche à proximité du site, sur la plage du Clipon à environ 7 km (à vol d'oiseau) de la ZPS (358 couples en 2007, Dubois Ph-J., 2007). A noter qu'en 2008, la Sterne naine fréquente plus assidûment la zone des huttes (parades nuptiales, poursuites...). Elle s'est déjà installée auparavant sur les bancs coquilliers de la plage de Grand-Fort-Philippe. Au printemps, 15 à 20 individus paradent au-dessus de ce secteur, sans toutefois montrer de réels signes d'installation.

La Sterne naine a déjà niché mais sans succès sur les bancs coquilliers de la Plage du Casino en 1999 et 2000 (EDEN 62, 2006) et en 2009, l'espèce s'est à nouveau installée sur les bancs coquilliers de la plage du casino (ponte mais couvaillon abandonnée) et sur ceux de la plage de Grand Fort Philippe (succès à l'envol) (source : EDEN62, 2009).

Zone d'alimentation : ponctuellement des oiseaux pêchent en mer, au bord du rivage

Reposoir : plage, voire bancs de sables et abords des plans d'eau intérieurs du site.



Interactions avec d'autres espèces

Localement cette sterne peut vivre en colonie mixte avec la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), ou avec d'autres sternes ou mouettes, parfois aussi avec l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), le Grand Gravelot (*C. hiaticula*), l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*)...

Sternes naine

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Localisation	Part relative des observations	Effectifs minimaux-maximaux	Période
Mares de chasse	23%	0-20	Fin avril
Plage Est	40%	0-34	Fin Avril-Mai et Juillet-Août
Plage de Grand-Fort-Philippe (hors ZPS)	14%	0-6	
Mer	21%	0-25	
Plans d'eau de l'Est	2%	0-2	Fin avril-Mai
Sites et abords	100%	0-23	Fin Avril-Mai et Juillet-Août

Tableau 168 : importance relative des différents secteurs de la ZPS par période pour la Sterne pierregarin avec indication des effectifs observés



Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Sept 2007 à Mars 2008	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Juil-08	Août-08	Sept-08
		Migration pré-nuptiale et tentatives d'installation			Migration post-nuptiale		

Tableau 169 : statut de la Sterne naine sur la ZPS sur la base des observations 2007-2008



Evolution des populations sur le site

Peu d'éléments sur les effectifs migrateurs de sternes sont connus sur le site. En tant que nicheur, cette espèce n'a jamais présenté d'effectifs élevés. En 2008, sa situation est comparable à 2007, sans nicheur.

La Sterne naine a encore une fois probablement cherché à s'installer sur les hauts de plage de Grand-Fort-Philippe, sans succès toutefois.

La présence toute proche d'une importante colonie tend vraisemblablement à attirer cette espèce hors du site (Clipon), même s'il n'est pas impossible que selon les années et l'importance du dérangement, elle puisse tenter d'y nicher à nouveau.

Menaces

Globales

Cette espèce reste très sensible au dérangement sur ses colonies de reproduction (les plages et dunes sont potentiellement accessibles aux promeneurs) et à la destruction de son site de reproduction par l'aménagement du littoral.

La concurrence avec les goélands et mouettes limite aussi la présence des sternes.

Sur le site

La principale menace sur la Sterne naine reste le dérangement : la fréquentation des plages et bancs coquilliers rend l'installation de l'espèce hasardeuse.

Mesures de gestion possibles

Préservation intégrale de toute fréquentation de certains bancs coquilliers et secteurs de plage.

Maintien des îlots et bancs sableux sans ou avec très peu de végétation.

Sterne naine

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 170 : synthèse 2008 sur la ZPS

Sterne naine (<i>Sterna albifrons</i>)											Site FR3110039		
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			47			Date d'observation :			25/04/2009			
	Nombre de couples certains :			0 sur le site			(sur la base des observations)						
	possibles :			0			(selon les codes EBCC/EOAC)						
	Nombre maximum de nids observés :			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
Statut sur le site :			Migrateur / nicheurs à proximité (Clipon)										
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	SUR LE SITE : Dunes embryonnaires (code N2000: 2120) et bancs coquilliers. Non utilisés en 2008												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles				Localisation et caractérisation des habitats		
	Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins			Milieu marin, notamment dans le périmètre du site (passage avec alimentation)			Poissons (marins) essentiellement, vers et mollusques marins				Milieu marin essentiellement à l'est de la ZPS, plus ponctuellement à l'ouest en haute mer		
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Des limicoles (Gravelot à collier interrompu, Grand Gravelot, Huitrier pie...) peuvent profiter de la protection des colonies de Sternes naines. Aucune interaction avec d'autres espèces observées sur la ZPS.												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"-1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A195

Sterne naine (*Sterna albifrons*)

NICHEUR

Tableau 171 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			F	Dm	Dm
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent en mer - essentiellement bien au-delà des limites de la ZPS (vers l'est de la ZPS - présence notamment au large de Dunkerque au niveau des bancs de Flandres sans preuve toutefois qu'il s'agisse des sternes nichant sur la ZPS et ses abords).</p> <p>Zone de nidification : dunes embryonnaires et bancs coquilliers de la plage du Casino et de la plage de Granf Fort-Philippe (hors ZPS). Pas d'évolution de la répartition</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : Mer - essentiellement au delà des limites de la ZPS / mares de la zone des huttes</p>	<p>Le dérangement au niveau des zones de nidification empêche très souvent l'installation des couples ou perturbent voire font échouer la nidification. Ce facteur semble le principal frein à une présence régulière de l'espèce comme nicheuse sur la ZPS et au succès reproducteur de l'espèce.</p>	<p>Les effectifs sur le site sont marginaux comparativement à une colonie forte de quelques centaines de couples à seulement quelques kilomètres du site. Les effectifs sur la ZPS sont sans doute dépendant de la dynamique de cette colonie avec selon les années des apports possibles en provenance de cette dernière (sans preuve toutefois à ce jour)</p>
			0-1 cpl.	0-4 cpl.	0 cpl. (en 2009 : 1 cpl. sur la plage du Casino et 2 cpl. sur la plage de Grand Fort-Philippe)			
			<p>Les effectifs sur la ZPS sont faibles et fluctuants d'une année sur l'autre, l'espèce ne s'installant pas tous les ans. Le succès reproducteur n'est pas garanti (et est même souvent réduit) en raison du dérangement sur les zones de nidification.</p>			<p>Zone de nidification : dunes embryonnaires (code N2000 : 2110) et bancs coquilliers (code N2000 : /) - les surfaces sont stables, voire en progression avec la formation de nouveaux bancs coquilliers. A noter que les abords du site peuvent également être favorable à la nidification</p>		
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain au niveau des bancs coquilliers / Devenir de la colonie du Clipon							
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : mer</p>	<p>Inconnu - difficulté à distinguer les oiseaux nicheurs des migrateurs. La ZPS constitue une zone de halte migratoire pour l'espèce.</p>			<p>Zone d'alimentation : mer - à quelques distances du rivage (zone peu exploitée)</p>	<p>Pas d'évolution majeure - dépendant des populations du nord de l'Europe</p>	<p>Une part importante des effectifs des sternes nichant au nord de l'Europe sont susceptibles de passer par la ZPS. Les effectifs en stationnement sont toutefois assez modérés (effectifs parfois importants lors de conditions météorologiques particulières)</p>
		<p>Reposoir : estran et îlots de la ZPS (est et plus rarement ouest) - pas d'évolution de cette répartition</p>				<p>Ressources alimentaires : inconnu</p>		
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des populations du nord de l'Europe - des sternes en halte migratoire s'observent en stationnement parfois important lors d'épisodes météorologiques particuliers.							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



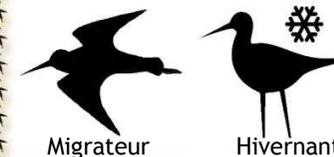
Martin-pêcheur d'Europe

OISEAUX

Alcedo atthis

Code Natura 2000 : A229

Statut de l'espèce
sur le site



Systématique

Coraciiformes
Alcédinidés

Description

Seul représentant des alcéidinidés en Europe, cet oiseau présente un plumage bleu-vert sur le dessus et orange vif sur le dessous. Le dimorphisme sexuel est peu marqué, la mandibule inférieure est orangée chez le mâle.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA
et S.Pézeril et données antérieures EDEN 62

Données bibliographiques (1) :
<http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K.,
Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide
Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S.
"Guide encyclopédique des oiseaux du
Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*) se nourrit presque exclusivement de petits poissons, mais des invertébrés aquatiques (Notonectes notamment) et des amphibiens peuvent entrer dans son régime.

Sur la ZPS : l'espèce s'observe à l'ouest (présence d'épinoches) et dans le secteur des huttes (chenal - espèces consommées inconnues)

Habitats et périodes de présence sur la ZPS

L'espèce s'observe essentiellement en période de migration post-nuptiale et en période d'hivernage, en petits effectifs (1 à 2). Elle ne niche pas sur le site.

Les plans d'eau douce de l'ouest (riches en petits poissons et insectes aquatiques) et le chenal des anciennes mares de chasse sont les principaux secteurs exploités comme zones d'alimentation.

Le secteur des mares de chasse constitue la principale zone d'hivernage avec comme principale zone de pêche, le chenal.

Les plans d'eau douce sont surtout occupés en période de migration.

Les plans d'eau saumâtre sont très peu exploités.

La mare prairiale derrière l'observatoire de l'Est peut également être exploitée ponctuellement.

Menaces

Globales

Comme nombre d'espèces de zones humides, l'espèce est sensible au drainage et à la destruction des milieux humides.

Elle est également sensible à l'aménagement des cours d'eau et aux activités humaines altérant la qualité des eaux.

Sur le site

L'espèce n'est pas nicheuse sur le site et les menaces pèsent sur ses territoires de reproduction. L'espèce n'apparaît donc pas menacée sur le site.

Mesures de gestion

L'absence d'habitat favorable est limitant pour la reproduction de l'espèce. Quelques berges abruptes sur les mares de chasses peuvent néanmoins constituer des zones de nidification potentielles.

En période de migration et d'hivernage, le site reste attractif pour quelques individus, l'accroissement des plans d'eau pourrait lui être favorable.

La ressource alimentaire pourrait néanmoins s'avérer insuffisante pour l'élevage des jeunes (plans d'eau de l'ouest parfois à sec, faible présence de poissons dans les mares de chasse et les plans d'eau saumâtre...)

Protections

Directive Oiseaux :

Annexe I

Convention de Berne :

Annexe II

Statut en France :

espèce protégée

Catégories de menaces

(critère IUCN)

Liste Rouge Nationale :

Nicheur : LC

Hivernant : non évalué

Statut européen :

en déclin



A229

Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)

NICHEUR

Tableau 172 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur et hivernant	Etat sur le site	F	I			F	F	F
	Justification	Alimentation et reposoir: stable - Présent sur les parties est et ouest (plans d'eau douce ou saumâtre) et dans la zone des huttes (chenal essentiellement)	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : les habitats exploitables paraissent stables (plans d'eau, chenal, fossé)... les assèchements précoces ou les périodes de gel lui sont défavorables	L'espèce ne semble pas menacée sur la ZPS.	Le site ne joue pas un grand rôle pour l'espèce, seuls s'observent quelques individus migrateurs ou hivernants.
			?	?	Eff. Max. : 2			
			Les effectifs antérieurs sont méconnus. L'espèce n'a jamais été réellement abondante sur la ZPS.			Ressources alimentaires : essentiellement poissons (présence d'épinoches sur la ZPS) voire d'invertébrés aquatiques		
Facteurs d'influences majeurs	Assèchement estival des plans d'eau - gel des plans d'eau							
nicheur	sans objet							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



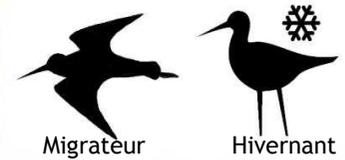
Fiche Oiseaux

Alouette hausse-col

Eremophila alpestris

Code Natura 2000 : A248

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Hivernant

Systematique

Passeriformes
Alaudidés

Description

Sensiblement de la taille de l'Alouette des champs, elle s'en distingue par des dessins noirs sur la tête, la présence de petites "cornes" réduites en hiver, plus développées en période de reproduction.

Description

Sensiblement de la taille de l'Alouette des champs, elle s'en distingue par des dessins noirs sur la tête, la présence de petites "cornes" réduite en hiver, plus développées en période de reproduction.

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : granivore. L'hiver, elle s'alimente des semences d'halophytes

Sur la ZPS, l'Alouette hausse-col s'alimente souvent en association avec le Bruant des neiges sur les prés salés à végétation éparse où se développent soudes et salicornes. Les zones de vases et sables nus (colonisés par la Soude l'été) sont également exploitées (présence de semences d'halophytes).

Reproduction

Sur la ZPS, cette espèce ne niche pas. Son territoire de nidification est beaucoup plus nordique.

Habitat

Reposoir : sur le site, l'Alouette hausse-col utilise les dunes blanches et dunes embryonnaires, elle y assure des activités de confort telles que l'entretien du plumage.

Zone d'alimentation : ce sont des vasières dominées par la Salicorne et la Soude à végétation clairsemée et basse. Elle se nourrit aussi bien des semences ramassées sur le sol que de semences collectées sur les plantes mères encore en place.

Sur le site, certains secteurs de la Plage du Casino (dans et hors site) ainsi que certaines parties de la zone des huttes (dans et hors site) et de la plage de Grand-Fort-Philippe (hors site) constituent les zones d'alimentation de l'espèce.

Interactions avec d'autres espèces

Cette espèce vit en groupes plus ou moins importants et peut former des groupes mixtes avec le Bruant des neiges et la Linotte à bec jaune.

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de
menaces et
vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Hivernant : vulnérable

Statut européen :
non défavorable



Alouette haussecol

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Le changement climatique est un facteur important à prendre en considération dans l'évolution des effectifs hivernaux, notamment par le fait que les oiseaux ne sont plus contraints de descendre jusque nos côtes et peuvent rester à des latitudes plus élevées. L'autre conséquence du réchauffement est une baisse probable des effectifs sur les territoires de nidification.

L'aménagement du littoral et la fréquentation sont également de nature à influencer sur les effectifs hivernants de ces espèces.

Sur le site

L'atterrissage progressif de la Plage du Casino s'avère vraisemblablement défavorable aux espèces de passereaux nordiques (plus forte occupation des abords du site que du site lui-même), les secteurs fortement végétalisés paraissent moins attractifs que les zones peu végétalisées. Les secteurs exploités sur la Plage du Casino sont les secteurs à soudes, salicornes, obiones et spergulaires les moins densément végétalisés.

La fréquentation sur la Plage du Casino et sur celle de Grand-Fort-Philippe contraint les oiseaux à des vols répétés.

Mesures de gestion possible

L'évolution des secteurs proches de la ZPS permet de maintenir des secteurs favorables aux passereaux nordiques. La dynamique naturelle sur la Plage du Casino s'avère en revanche défavorable. Le maintien de vasières halophiles peu végétalisées proches de prés salés peut constituer une mesure favorable à ces espèces.

Répartition géographique



Sur le site FR3110039

L'essentiel des observations sont situées au-delà des limites du site.

Part relative des observations / Effectifs minimaux-maximaux (moyenne)	déc-07	janv-08	fev-08	mars-08	Hivernants* sur l'ensemble du site et ses abords*
mares de chasse (essentiellement hors ZPS)	1% / 0-4 (<1)	2% / 0-7 (<1)	0	2% / 0-6 (<1)	5% / 0-7 (<1)
Plage du Casino	10% / 0-22 (5)	22% / 0-41 (8)	22% / 0-36 (10)	0	54% / 0-41 (6)
Plage du Casino (Hors site)	0	16% / 0-36 (6)	8% / 0-28 (4)	0	24% / 0-36 (2)
Plage de Grand-Fort-Philippe	2% / 0-7 (<1)	11% / 0-22 (4)	4% / 0-7 (2)	0	17% / 0-22 (2)
Site et abords	13% / 0-29 (6)	51% / 0-45 (18)	34% / 0-38 (15)	2% / 0-6 (<1)	100% / 0-45 (10)

* : sur la période 1^{er} décembre au 20 février

Tableau 173 : importance relative des individus observés de l'Alouette haussecol par secteur et par période en 2007-2008



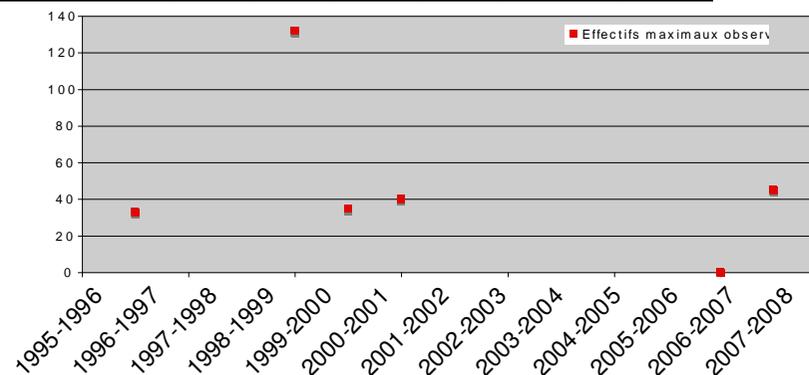
Evolution des populations sur le site

En prenant en considération le site et ses abords :

l'Alouette haussecol a des effectifs relativement stables comparativement à la période 1996-2001 pour laquelle les effectifs maximums oscillaient de 33 à 40 en général, sauf en 1998-1999 où 132 individus ont été relevés au maximum. En 2007-2008, jusqu'à 45 individus ont été observés (dans et en limite de site). A noter qu'aucun individu n'avait été observé l'hiver 2006/2007.

Historique :

Années (hivers) - effectifs maximums observés	1995-1996	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2006-2007	2007-2008
Alouette hausse-col	33	132	35	40	0 (absence de données)	45



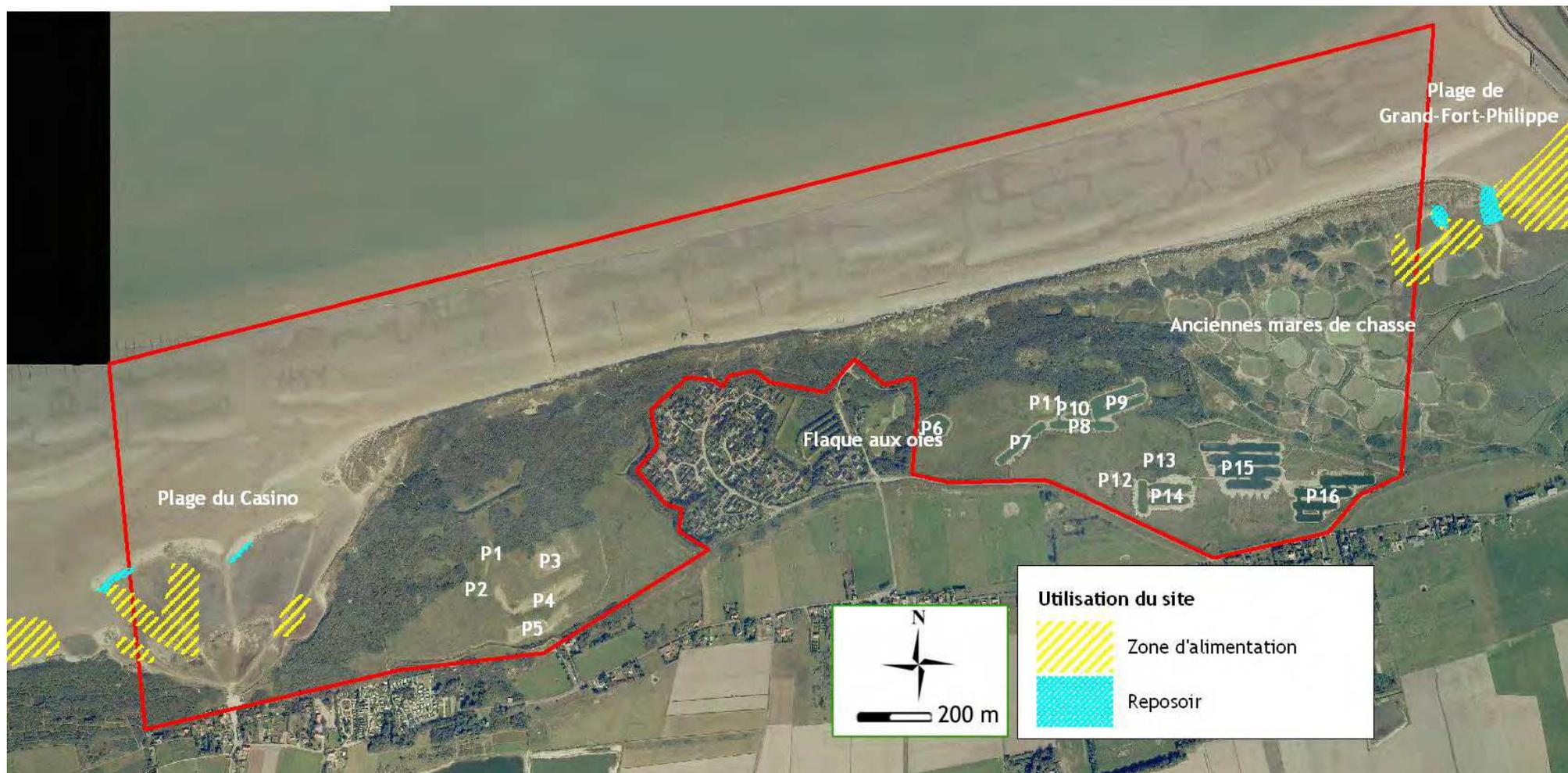
Graphe 44 : Evolution des effectifs maximums de l'Alouette haussecol en période hivernale de 1995 à 2008

Alouette haussecol

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 40 : utilisation du site par l'Alouette haussecol



Alouette haussecol

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 175 : synthèse 2008 sur la ZPS

Alouette haussecol (<i>Eremophila alpestris</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			45	Date d'observation : 21/01/2008								
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
Statut sur le site :			Migrateur, hivernant										
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Dunes blanches (code N2000 : 2120) et dunes embryonnaires (code N2000 : 2110) - elles y assurent des activités de confort telles que l'entretien du plumage. Les reposoirs sont situés à la proximité immédiate des zones d'alimentation.												
Alimentation sur la ZPS	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats						
	Semences ramassées sur le sol que de semences collectées sur les plantes mères encore en place.						Vasières dominées par la Salicorne et la Soude à végétation clairsemée et basse (code N2000 : 1310 et 1330). Certains secteurs de la Plage du Casino (dans et hors site) ainsi que certaines parties de la zone des huttes (dans et hors site) et de la plage de Grand-Fort-Philippe (hors site) constituent les zones d'alimentation de l'espèce						
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Groupes mixtes avec le Bruant des neiges												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A248

Alouette haussecol (*Eremophila alpestris*)

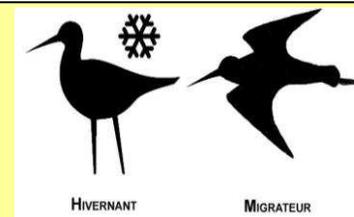


Tableau 176 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur et hivernant	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
	Justification	<p>Alimentation et reposoir: tendance à la baisse, l'évolution de la plage du Casino lui sera défavorable à terme - sans création de nouvelles zones d'alimentation sur la ZPS</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les végétations de la plage du Casino et de la vasière de Grand Fort Philippe et leur structure restent localement favorables à l'espèce, toutefois les zones peu végétalisées les plus recherchées par l'espèce tendent à se raréfier.</p>	<p>L'atterrissement de la plage du Casino et l'évolution de la vasière de Grand Fort Philippe limiteront à terme les zones d'alimentation exploitables par l'espèce. Par ailleurs, les effets du réchauffement climatique pourraient pousser l'espèce à ne plus descendre jusqu'aux côtes françaises.</p>	<p>A terme, l'évolution des vasières vers des zones de prés salés stabilisés sera de moins en moins favorable à l'espèce</p>
			Eff. Max : 33	Eff. max. moy. 69 eff. Max : 132	Eff. Max Moy. 23 Eff. Max : 45			
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain, dynamique des vasières et prés salés							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu : au moins 2 inconnus, sans rouge ou orange



Fiche Oiseaux

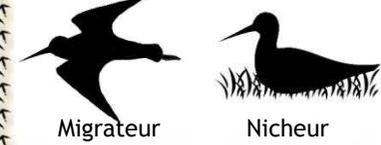
Traquet motteux

Oenanthe oenanthe

Code Natura 2000 : A277

Statut de l'espèce

sur le site



Migrateur

Nicheur irrégulier

Systematique

Passeriformes
Turdidés

Description

Passereau de 14 à 16 cm. Il se caractérise en vol à son croupion blanc et à ses rectrices marquées par un T noir inversé. Le mâle a le dos gris qui contraste avec le noir des ailes et du masque sur les yeux. Chez la femelle, aux couleurs moins tranchées, le noir est remplacé par du brun foncé, le gris par du brun-gris.

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : il s'alimente essentiellement d'invertébrés qu'il capture au sol

Sur la ZPS, le régime alimentaire est méconnu. Il compte sans doute entre autres des orthoptères, des araignées, des diptères... présents notamment sur les dunes grises et végétations pelousaires fréquentées par l'espèce.



Habitats et périodes de présence sur la ZPS

Donnée bibliographiques (1) : le Traquet motteux fréquente en période de migration une grande diversité de milieux très ouverts, avec une végétation rase ou éparse

Sur la ZPS, l'espèce fréquente les dunes grises (zone des huttes notamment), mais aussi l'estran, les dunes blanches et embryonnaires.

En 2008, l'espèce n'a pas niché sur la ZPS. A cette période, les dunes grises sont les milieux les plus susceptibles d'être exploités pour la nidification.

L'espèce s'observe essentiellement de mai à octobre.



Evolution des populations sur le site

L'espèce a niché de façon irrégulière jusque 1996, avec 0 à 2 couples. Depuis, aucune preuve de reproduction sur la ZPS.

L'essentiel des observations concerne des migrateurs dont les effectifs antérieurs sont méconnus. En 2008, jusqu'à 5 individus ont pu être observés simultanément.



Menaces

Globales

L'espèce est globalement menacée par l'abandon de pratiques pastorales, l'urbanisation sur le littoral, la raréfaction du lapin... qui conduisent à la disparition de ces habitats de prédilection.

Sur le site

L'embroussaillage et le développement du Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) contribue à la réduction de ses habitats de prédilection.



Mesures de gestion possibles

Restauration de dunes grises et de milieux à végétations pelousaires rases

Protections

Directive Oiseaux : /
Convention de Berne :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces et de vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : NT
Statut européen :
Non défavorable

Données bibliographiques (1) :
<http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes.



NATURA 2000

Traquet motteux (<i>Oenanthe oenanthe</i>)												Site FR3110039	
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			5	Date d'observation : 18/09/2008								
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
Statut sur le site :				Migrateur - Nicheur irrégulier				Pas de reproduction en 2008					
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Non nicheur en 2008												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction (migrations)						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles sur la ZPS			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles sur la ZPS			Localisation et caractérisation des habitats			
	Invertébrés (insectes) du sol			végétations pelousaires (dunes grises code N2000 : 2130) des parties est, ouest, zone des huttes et plage du casino			Invertébrés (insectes) du sol			végétations pelousaires (dunes grises code N2000 : 2130) des parties est, ouest, zone des huttes et plage du casino			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Peut occuper les terriers de lapins pour sa nidification												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A277

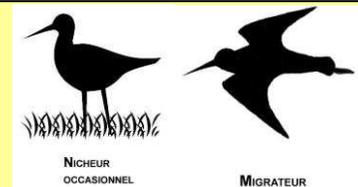
Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)

Tableau 178 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			F	Di	Di
	Justification	Zone d'alimentation : végétations pelousaires rases (dunes grises notamment : code N2000 : 2130) des parties est et ouest, zone des huttes et plage du casino Zone de nidification : aucune en 2008	1990-1996	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : végétations pelousaires rases (dunes grises notamment : code N2000 : 2130) Ressources alimentaires : invertébrés capturés au sol Zone de nidification : inconnu -souvent cavités ou anfractuosités, terrier de lapin.	Les habitats sont toujours présents, on note toutefois un embroussaillage des milieux ouverts comparativement aux périodes antérieures.	L'espèce est en régression dans la région et en France de manière générale. Le site reste attractif pour un petit nombre de couples.
			0-2 cpl.	0 cpl.	0 cpl.			
	Facteurs d'influences majeurs	Embroussaillage, envahissement par le Sénéçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>).						
Migrateur et hivernant	Etat sur le site	F	I			F	F	F
	Justification	voir nicheur	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : voir nicheur Ressources alimentaires : voir nicheur	Les habitats sont toujours présents, on note toutefois un embroussaillage comparativement aux périodes antérieures. L'espèce est toutefois moins exigeantes pour ses haltes migratoires que pour sa nidification	La ZPS reste attractive pour les migrateurs qui s'observent en nombre élevé dans la région.
			?	?	Eff max : 11			
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain, dynamique des vasières et prés salés							

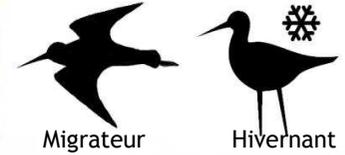
F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu : au moins 2 inconnus, sans rouge ou orange



Fiche Oiseaux X **Linotte à bec jaune**

Carduelis flavirostris
Code Natura 2000 : A367

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Hivernant

Systematique

Passériformes
Fringillidés

Description

Elle ressemble beaucoup à la Linotte mélodieuse mais s'en distingue par ses teintes plus fauves, ses stries plus nombreuses, et son bec jaune en hiver.

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : c'est une espèce granivore, dont la base du régime alimentaire, en hiver, est constitué des semences d'halophytes.

Sur la ZPS : aucune information n'a pu être obtenue pour la Linotte à bec jaune. Cette dernière ayant été trop peu observée pendant l'hiver 2007-2008 sur le site.



Reproduction

Sur la ZPS : l'espèce ne niche pas sur la ZPS. Leurs territoires de nidification sont beaucoup plus nordiques.



Habitat

Sur la ZPS, l'espèce n'a pas été suffisamment observée pour caractériser son habitat (1 seule observation d'un individu en halte migratoire dans les anciennes mares de chasse, le 9 novembre 2007).

Les années précédentes, l'espèce était observée essentiellement sur les zones de végétation halophile éparses de la plage de Grand-Fort-Philippe (sensiblement les mêmes milieux que l'Alouette haussecol et le Bruant des neiges, avec semble-t-il une préférence pour les zones à la limite entre les végétations plus denses et les zones entièrement nues).



Interactions avec d'autres espèces

La Linotte à bec jaune vit en groupes plus ou moins importants et peuvent former des groupes mixtes avec l'Alouette haussecol, le Bruant des neiges ou la Linotte mélodieuse.

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de
menaces et
vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Hivernant vulnérable

Statut européen :
non défavorable



Linotte à bec jaune

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Le changement climatique est un facteur important à prendre en considération dans l'évolution des effectifs hivernaux, notamment par le fait que les oiseaux ne sont plus contraints de descendre jusque nos côtes et peuvent rester à des latitudes plus élevées. L'autre conséquence du réchauffement est une baisse probable des effectifs sur les territoires de nidification. L'aménagement du littoral et la fréquentation sont également de nature à influencer sur les effectifs hivernants de ces espèces.

Sur le site

L'atterrissage progressif de la Plage du Casino s'avère vraisemblablement défavorable aux espèces de passereaux nordiques (plus forte occupation des abords du site que du site lui-même), les secteurs fortement végétalisés paraissent moins attractifs que les zones peu végétalisées. Les secteurs exploités sur la Plage du Casino sont les secteurs à soudes, salicornes, obiones et spergulaires les moins densément végétalisés.

La fréquentation de la Plage du Casino contraint les oiseaux à des envols répétés. Sur la plage de Grand-Fort-Philippe, la fréquentation peut également entraîner l'envol des oiseaux.

Mesures de gestion

L'évolution des secteurs proches de la ZPS permet de maintenir des secteurs favorables aux passereaux nordiques. La dynamique naturelle sur la Plage du Casino s'avère en revanche défavorable. Le maintien de vasières halophiles peu végétalisées proches de prés salés peut constituer une mesure favorable à ces espèces.

Répartition géographique



Sur le site FR3110039

L'espèce n'a pas été observée régulièrement sur le site en 2008.

En 2007, elle était surtout présente sur la plage de Grand-Fort Philippe (hors ZPS), en bordure des prés salés à Obione.



Evolution des populations sur le site

En prenant en considération le site et ses abords :

les effectifs de la Linotte à bec jaune paraissent en forte baisse. Cette baisse apparente est sans doute à relativiser avec une année peut-être moins rigoureuse dans ses quartiers d'hiver plus nordiques qui ne l'aurait donc que très peu poussée vers le sud. Sur la période 1996-2001, de 17 à 151 individus étaient notés en moyenne chaque hiver, avec des effectifs maximums allant de 59 à 98, sauf à l'hiver 1998-1999 où à l'occasion d'une vague de froid, jusqu'à 350 individus furent observés. A l'hiver 2007-2008, l'espèce a été très peu présente (1 migrateur en novembre 2007 et 1 observation le 25 décembre 2007 sur la plage de Grand-Fort-Philippe par des ornithologues locaux [source : skua.over-blog.org]).

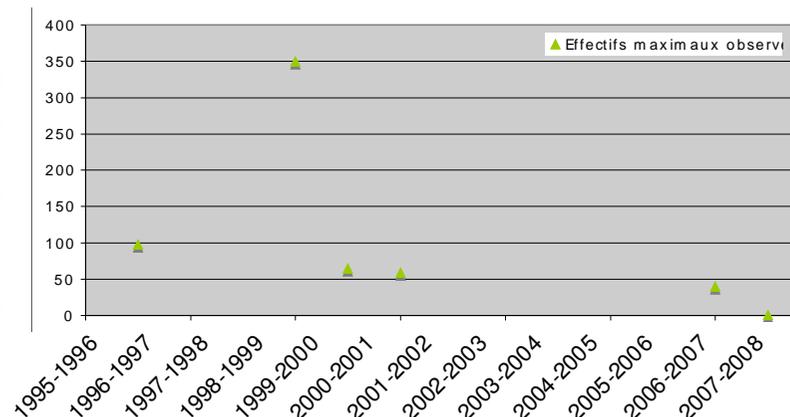
A noter qu'en décembre 2008 (hors période du suivi bihebdomadaire), plusieurs observations de la Linotte à bec jaune ont été signalées (forum ornithologique), alors qu'elle n'a été que très peu signalée lors du suivi.

Historique :

Années (Hivers) - effectifs maximums observés	1995-1996	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2006-2007	2007-2008
Linotte à bec jaune	98	350	65	59	40*	1**

* 80 en septembre 2006 / ** en novembre 2006

Tableau 179 : évolution des effectifs maximums en période hivernale sur la période 1995-2008



Graphe 45 : évolution des effectifs maximums de la Linotte à bec jaune en période hivernale de 1995 à 2008

A367

Linotte à bec jaune (*Carduelis flarirostris*)

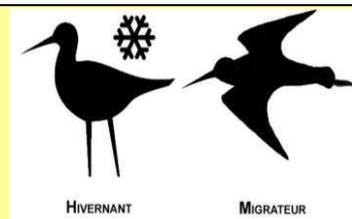


Tableau 180 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur et hivernant	Etat sur le site	Di	Dm			Di	Di	Dm
	Justification	<p>Alimentation et reposoir: tendance à la baisse, l'évolution de la plage du Casino lui sera défavorable à terme - sans création de nouvelles zones d'alimentation sur la ZPS</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les végétations de la plage du Casino et de la vasière de Grand Fort Philippe et leur structure restent localement favorables à l'espèce, toutefois les zones peu végétalisées les plus recherchées par l'espèce tendent à se raréfier.</p>	<p>L'atterrissage de la plage du Casino et l'évolution de la vasière de Grand Fort Philippe limiteront à terme les zones d'alimentation exploitables par l'espèce. Par ailleurs, les effets du réchauffement climatique pourraient pousser l'espèce à ne plus descendre jusqu'aux côtes françaises.</p>	<p>A terme, l'évolution des vasières vers des zones de prés salés stabilisés sera de moins en moins favorable à l'espèce</p>
			Eff. Max : 98	Eff. max. moy. 158 eff. Max : 350	Eff. Max Moy. 20 Eff. Max : 40 (1 en 2008)			
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain, dynamique des vasières et prés salés							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Bruant des neiges

OISEAUX *Plectrophenax nivalis*

Code Natura 2000 : A375

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Hivernant

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Hivernant : vulnérable

Statut européen : non
défavorable (provisoire)

Systematique

Passériformes
Embérizidés

Description

De la taille légèrement inférieure au Bruant proyer, il se singularise par l'importance du blanc, notamment sur les ailes. Le mâle a plus de blanc que la femelle, même en plumage intermédiaire.

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : Il s'agit d'une espèce granivore qui s'alimente, en hiver, des semences d'halophytes

Sur la ZPS, le Bruant des neiges s'alimente essentiellement sur les laisses de mer riches en Obione, Soude et Salicorne. Il se rencontre également en association avec l'Alouette hausse-col sur les prés salés à végétation épars où se développent soudes et salicornes. Les zones de vases et sables nus (colonisés par la Soude l'été) sont également exploitées (présence de semences d'halophytes).



Reproduction

Sur la ZPS, le Bruant des neiges ne niche pas (hivernant et migrateur). Ses territoires de nidification sont beaucoup plus nordiques.



Habitat

Zone d'alimentation : la plage de Grand-Fort-Philippe et ses laisses de mer sont les plus exploitées, jusqu'à près d'une centaine d'individus. La vasière de la Plage du Casino riche en soudes et salicornes (à l'extérieur du site) est également exploitée. Sur le site même, seule une partie des prés salés à Spergulaire, Obione et Soude de la Plage du Casino est exploitée par de petits groupes en migration.



Interactions avec d'autres espèces

Ils vivent en groupes plus ou moins importants et peuvent former des groupes mixtes avec l'Alouette hausse-col et la Linotte à bec jaune.

Bruant des neiges

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Le changement climatique est un facteur important à prendre en considération dans l'évolution des effectifs hivernaux, notamment par le fait que les oiseaux ne sont plus contraints de descendre jusque nos côtes et peuvent rester à des latitudes plus élevées. L'autre conséquence du réchauffement est une baisse probable des effectifs sur les territoires de nidification (baisse de 64% des effectifs de Bruant des neiges en Alaska et Nord du Canada - populations biogéographiques différentes de celle du Platier d'Oye).

L'aménagement du littoral et la fréquentation sont également de nature à influencer sur les effectifs hivernants de ces espèces.

Sur le site

L'atterrissage progressif de la Plage du Casino s'avère vraisemblablement défavorable aux espèces de passereaux nordiques (plus forte occupation des abords du site que du site lui-même), les secteurs fortement végétalisés paraissent moins attractifs que les zones peu végétalisées. Les secteurs exploités sur la Plage du Casino sont les secteurs à soudes, salicornes, obiones et spergulaires les moins densément végétalisés.

La fréquentation de la Plage du Casino contraint les oiseaux à des envols répétés. Sur la plage de Grand-Fort-Philippe, la fréquentation peut également entraîner l'envol des oiseaux.

Mesures de gestion possibles

L'évolution des secteurs proches de la ZPS permet de maintenir des secteurs favorables aux passereaux nordiques. La dynamique naturelle sur la Plage du Casino s'avère en revanche défavorable. Le maintien de vasières halophiles peu végétalisées proches de prés salés peut constituer une mesure favorable à ces espèces.

Répartition géographique



Sur le site FR3110039

L'essentiel des observations sont situées au-delà des limites du site.

Part relative des observations / Effectifs minimaux - maximaux (moyenne)	nov-07	déc-07	jan-08	fév-08	Hivernants* sur l'ensemble du site et ses abords*
Plage du Casino	6% / 0-13 (3)	4% / 0-7 (2)	0	0	4% / 0-7 (<1)
Plage du Casino (Hors site)	0	0	21% / 0-80 (8)	2% / 0-8 (1)	23% / 0-80 (4)
Plage de Grand-Fort-Philippe	6% / 0-24 (3)	0	48% / 0-86 (19)	15% / 0-21 (7)	63% / 0-86 (10)
Site et abords	12% / 0-25 (3)	4% / 0-7 (2)	69% / 0-86 (19)	17% / 0-27 (8)	100% / 0-86 (15)

* : sur la période 1er décembre au 20 février

Tableau 181 : importance relative des différents secteurs de la ZPS pour le Bruant des neiges avec indications des effectifs observés



Evolution des populations sur le site

En prenant en considération le site et ses abords :

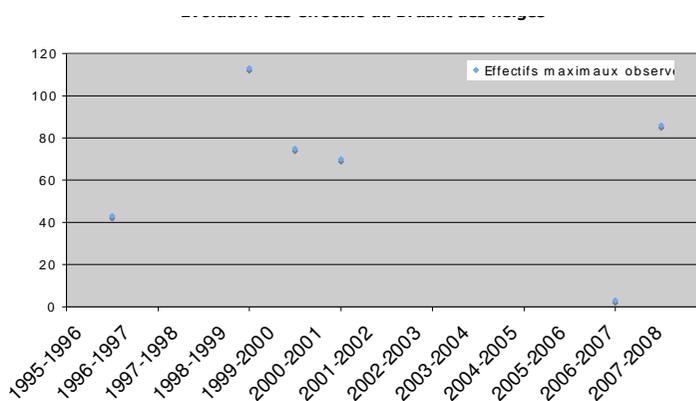
les effectifs du Bruant des neiges, avec jusqu'à 86 individus en 2008 (comprenant les abords du site) restent conformes aux observations de 1996-2001, avec un effectif moyen selon les années de 8 à 47 individus et des effectifs maximaux de 43 à 113 individus.

A l'hiver 2006-2007, 3 individus ont été observés au maximum. Sur le site même, les effectifs sont faibles avec un maximum de 13 individus, observés en novembre-décembre 2007. Les effectifs les plus élevés sont observés sur la plage de Grand-Fort-Philippe en janvier et février 2008 (jusqu'à 86 individus).

Historique :

Années (Hivers) - effectifs maximums observés	1995-1996	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2006-2007	2007-2008
Bruant des neiges	43	113	75	70	3	86

Tableau 182 : évolution des effectifs maximums en période hivernale pour le Bruant des neiges entre 1995 et 2008



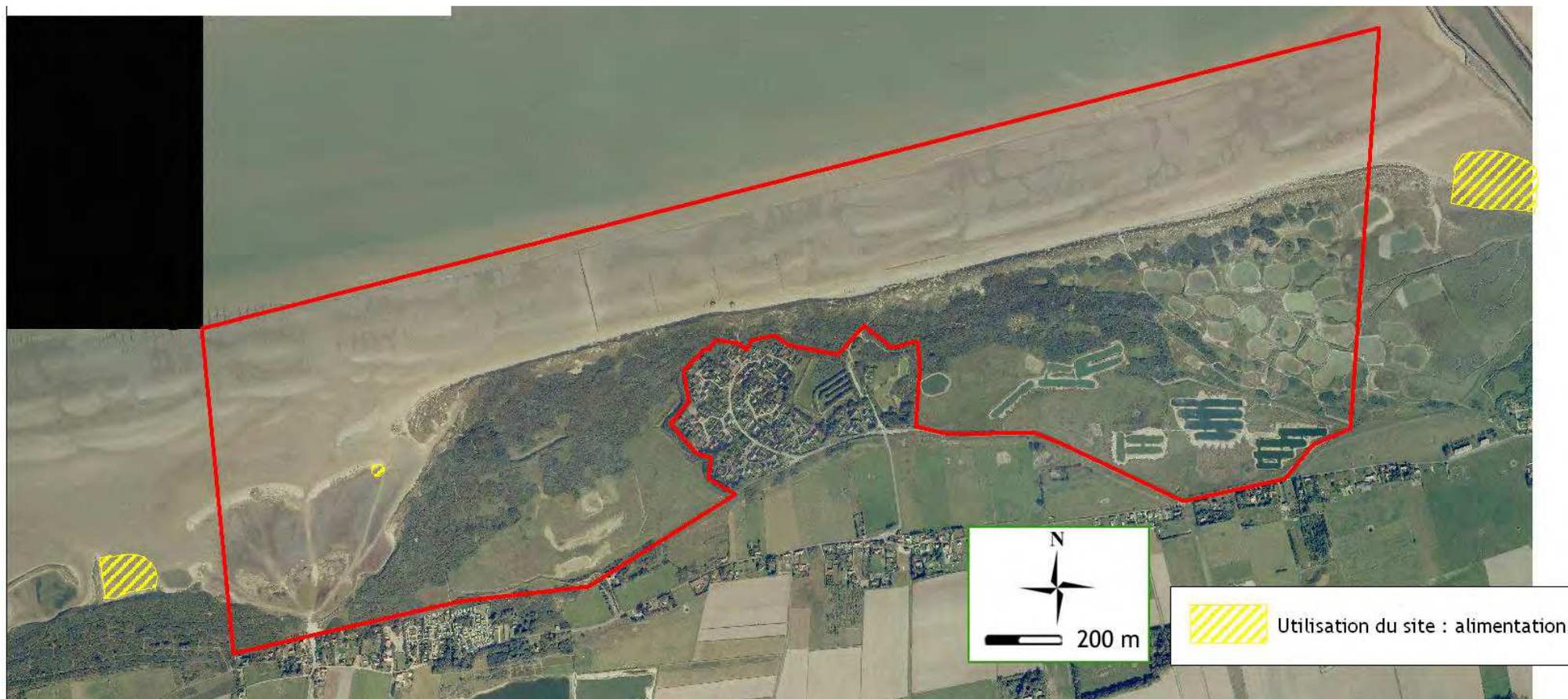
Graphe 46 : évolution des effectifs maximums du Bruant des neiges en période hivernale de 1995 à 2008

Bruant des neiges

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 41 : utilisation du site par le Bruant des neiges



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
ALFA
Etudes et formation en environnement

Eteq 62
PPIC
Région Nord-Pas de Calais
Institut géographique

Ministère de l'Énergie, de l'Équipement, du Transport, du Développement durable et de l'Aménagement de la Mer

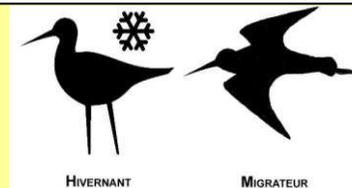
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Bruant des neiges (<i>Plectrophenax nivalis</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :		86		Date d'observation : 18/01/2008								
	Nombre de couples certains :		0		(sur la base des observations)								
	possibles :		0		(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids		0										
	Nombre de jeunes à l'envol :		0										
Statut sur le site :		Migrateur, hivernant											
Alimentation sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats						
	Semences d'halophytes (soude, salicorne, obione) récoltées parmi les laisses de mer ou directement au sol dans les vasières peu végétalisées						Plage de Grand-Fort-Philippe et ses laisses de mer (code N2000 : 1210). Vasière de la Plage du Casino riche en soudes et salicornes (à l'extérieur du site) (code N2000 : 1110). Une partie des prés salés à Spergulaire, Obione et Soude (code N2000 : 1130) de la Plage du Casino est exploitée par de petits groupes en migration.						
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Groupes mixtes avec l'Alouette haussecol												

A375

Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*)

HIVERNANT

MIGRATEUR

Tableau 184 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur et hivernant	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
	Justification	Alimentation et reposoir: tendance à la baisse, l'évolution de la plage du casino lui est en grande partie défavorable sans création de nouvelles zones d'alimentation sur la ZPS	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : les végétations de la plage du Casino et de la vasière de Grand Fort Philippe et leur structure restent localement favorable à l'espèce, toutefois les zones peu végétalisées les plus recherchées par l'espèce tendent à se raréfier. Les oiseaux bénéficient sur la vasière de Grand Fort Philippe d'une dynamique favorable où le mouvement des marées leur permet d'accéder aux semences dans les laisses de mer.	L'atterrissement de la plage du Casino et l'évolution de la vasière de Grand Fort Philippe limiteront à terme les zones d'alimentation exploitables par l'espèce. Par ailleurs, les effets du réchauffement climatique pourraient pousser l'espèce à ne plus descendre jusqu'aux côtes françaises.	A terme, l'évolution des vasières vers des zones de prés salés stabilisés sera de moins en moins favorable à l'espèce
			Eff. Max : 43	Eff. max. moy. 86 eff. Max : 113	Eff. Max Moy. 45 eff. Max : 86 (3 en 2007)			
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain, dynamique des vasières et prés salés							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu

B. Récapitulatif sur les capacités d'accueil du site vis-à-vis des espèces d'oiseaux

Récapitulatif des capacités d'accueil du site des espèces d'oiseaux patrimoniales d'intérêt communautaire

Les capacités d'accueil du site de chaque espèce a été définie en fonction de l'évolution de l'aire de répartition de l'espèce sur le site, celle de ses populations et de son (ses) habitat(s) et des tendances évolutives prévisibles dans la configuration actuelle du site.

Code européen Natura 2000 de l'espèce	Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 79/409 annexe I)	Nom commun de l'espèce	Capacité d'accueil								
			Nicheur			Hivernant			Migrateur		
			F	Di	Dm	F	Di	Dm	F	Di	Dm
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir									
A026*	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette									
A034*	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche									
A041	<i>Anser albifrons</i>	Oie rieuse									
A043	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée									
A045*	<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette									
A046	<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant									
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon									
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur									
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau									
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver									
A055	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été									
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet									
A058	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin									
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon									
A081*	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux									
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie									
A131*	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche									
A132*	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante									
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot									
A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot									
A138	<i>Charadrius alexandrius</i>	Gravelot à collier interrompu									

*: espèce en annexe I de la Directive Oiseau

Code européen Natura 2000 de l'espèce	Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 79/409 annexe I)	Nom commun de l'espèce	Capacité d'accueil										
			Nicheur			Hivernant			Migrateur				
			F	Di	Dm	F	Di	Dm	F	Di	Dm		
A140*	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré				F							Dm
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé			Dm	F			F				
A144	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling				F			F				
A149	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable						Di				Di	
A151*	<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié		Di					F				
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais		Di		F			F				
A156	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire		Di					F				
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette		Di				Di				Di	
A166*	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain										Di	
A176*	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	F						F				
A191*	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	F						F				
A193*	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin		Di					F				
A195*	<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine			Dm				F				
A229*	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe				F			F				
A248	<i>Eremophila alpestris</i>	Alouette haussecol						Di				Di	
A277	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux		Di									F
A367	<i>Carduelis flavirostris</i>	Linotte à bec jaune							Dm				Dm
A375	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Bruant des neiges						Di				Di	

Tableau n°185 : bilan de l'état de la capacité d'accueil en fonction du statut de l'espèce sur le site, pour les espèces d'intérêt patrimonial importantes pour la ZPS

F : Favorable (vert)

Di : Défavorable inadéquat (orange)

Dm : Défavorable mauvais (rouge)

*: espèce en annexe I de la Directive Oiseau

Récapitulatif des capacités d'accueil du site des autres espèces d'intérêt patrimonial (sans fiches descriptives)

Les capacités d'accueil du site de chaque espèce a été définie en fonction de l'évolution de l'aire de répartition de l'espèce sur le site, celle de ses populations et de son (ses) habitat(s) et des tendances évolutives prévisibles dans la configuration actuelle du site.

Tableau n°186 : bilan de l'état de la capacité d'accueil en fonction du statut de l'espèce sur le site, pour les autres espèces d'intérêt patrimonial

Code européen Natura 2000 de l'espèce	Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 79/409 annexe I)	Nom commun de l'espèce	Capacité d'accueil										
			Nicheur			Hivernant			Migrateur				
			F	Di	Dm	F	Di	Dm	F	Di	Dm		
A001*	<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin											
A021*	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé											
A027*	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette											
A029*	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré											
A030*	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire											
A031*	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche											
A037*	<i>Cygnus columbianus bewickii</i>	Cygne de Bewick											
A054	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet											
A062	<i>Aythya marila</i>	Fuligule milouinan											
A067	<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à œil d'or											
A068*	<i>Mergus albellus</i>	Harle piette											
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé											
A072*	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore											
A073*	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir											
A075*	<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche											
A082*	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin											
A094*	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur											
A098*	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon											
A103*	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin											
A127*	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée											
A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté											
A155	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois											

*: espèce en annexe I de la Directive Oiseau

Code européen Natura 2000 de l'espèce	Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 79/409 annexe I)	Nom commun de l'espèce	Capacité d'accueil									
			Nicheur			Hivernant			Migrateur			
			F	Di	Dm	F	Di	Dm	F	Di	Dm	
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse										
A158	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu										
A160	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré										
A161	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin										
A164	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur										
A165	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc										
A167*	<i>Xenus cinereus</i>	Chevalier bargette										
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette										
A170*	<i>Phalaropus lobatus</i>	Phalarope à bec étroit										
A194*	<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique										
A196*	<i>Chlidonia hybridus</i>	Guifette moustac										
A197*	<i>Chlidonia niger</i>	Guifette noire										
A222*	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais										
A246*	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu										

F : Favorable (vert)
 Di : Défavorable inadéquat (orange)
 Dm : Défavorable mauvais (rouge)

*: espèce en annexe I de la Directive Oiseau

Récapitulatif des capacités d'accueil du site : les habitats exploités par les espèces d'oiseaux (récapitulatif par secteur)

L'étude sur l'avifaune (ALFA, 2008) a permis de dégager un certain nombre de conclusions quant à l'exploitation des différents habitats naturels par les oiseaux. Les tableaux de synthèse sont repris ci-après et permettent de fournir une carte synthétique offrant une vision des zones exploitées.

Une carte complémentaire des habitats exploités par les oiseaux (carte 42) est reprise page 269. Elle complète les informations ci-dessous en excluant les habitats non (ou très peu) exploités par les espèces d'oiseaux ayant justifié la désignation de la ZPS.

X : fréquentation régulière

x : fréquentation occasionnelle

PLAGE DU CASINO

Secteur	Groupes	période	Type d'utilisation			Remarques
			Alimentation	Nidification	Reposoir	
Bancs coquilliers et haut de plage (dunes embryonnaires)	Gravelots (Grand et à collier interrompu)	Reproduction	X	X	x	Reproduction sur les bancs coquilliers, sur la dune embryonnaire ou haut de dune blanche
Zones à Soudes et Salicornes	Alouette haussecol et Bruant des neiges	Migration/ Hivernage	X		x	Alimentation dans les zones peu denses
	Grand Gravelot et Petit Gravelot	Migration/ Hivernage	X			Ponctuellement, pendant la migration sur les zones à nues et à la limite entre ces zones et les zones rases à salicornes (non encore développées) et soudes
Zones à Obiones	Bruants des neiges	Migration/ Hivernage	X		x	Alimentation dans les zones peu denses
Zones rases humides à graminées	Mouette rieuse	Migration/ Hivernage	X			Alimentation ponctuelle (groupe d'une vingtaine, pendant la période de reproduction)



Habitats

Prés salés dominés par la Puccinellie et zones à Salicornes.
Gradient du banc coquillier à la dune blanche

Alimentation

Passereaux nordiques
Limicoles migrateurs (Bécasseaux, Gravelots)
Bernache cravant
Mouette rieuse

Reproduction

Gravelots

Tableau n° 187 : bilan quant à l'utilisation de la Plage du Casino par les oiseaux

PLANS D'EAU DOUCE DE L'OUEST

Secteur	Groupes	période	Type d'utilisation			Remarques
			Alimentation	Nidification	Reposoir	
Plans d'eau riches en herbiers et ceintures d'hélophytes	Canard colvert	Migration post-nuptiale	X		X	
		Migration pré-nuptial et hivernage	x		X	
		reproduction	X	X	X	
	Sarcelle d'hiver	Migration post-nuptiale	X		X	
		Migration pré-nuptial et hivernage	x		X	
	Grèbe castagneux	Reproduction		X		
	Canard souchet	Reproduction		X		
		Migration/ Hivernage	x		X	
Fuligule morillon	Hivernage/	X	X	X		
Fuligule milouin	Hivernage	X		X		
Gallinule polue d'eau	Reproduction		X			
Prairies proches des plans d'eau	Canard siffleur	Migration	X		X	
		Hivernage	X		X	
	Vanneau huppé	Reproduction		X		
		Migration/Hivernage			X	
Berges des plans d'eau	Vanneau huppé		x		X	
	Pluvier doré	Migration/Hivernage	x		X	
	Tadorne de Belon				X	
	Goéland brun				X	
	Goéland argenté	Migration/Hivernage			X	
	Goéland marin				X	
	Aigrette garzette	Toute l'année	X		X	
	Héron cendré		X		X	
	Héron garde bœuf	Migration	X		X	
	Grande aigrette	Migration	X		X	
	Spatule blanche	Migration plus ponctuellement hivernage	X		X	
Limicoles (hors Pluvier doré et Vanneau huppé)	Migration post-nuptiale	X			Exploitation des berges découvertes au cours de l'été	
Îlots	Avocette	Reproduction		X		
	Mouette rieuse	Reproduction		X	X	
	Mouette mélanocéphale	Reproduction		X		
Plans d'eau et prairies associées	Bernache du Canada	Reproduction	X	X	X	
	Cygne tuberculé	Reproduction	X	X	X	
	Foulque macroule	Reproduction/ Hivernage/ migration	X	X	X	



Habitats

Présence d'herbiers aquatiques denses de characées, Myriophylle verticillé, Potamogeton pectiné, Renoncule aquatique.

Groupements denses d'*Eleocharis palustris* sur les berges.

Mosaïque de végétations associant prairies/friches sur les parties terrestres, avec un degré d'hygrométrie variable (végétations à *Eleocharis palustris*, *Hydrocotyle vulgaris* - *Agrostis stolonifera*, *Potentilla anserina*, *Trifolium fragiferum*)



Alimentation

Limicoles (Avocette, Bécasseaux, Petit Gravelot, Chevalier gambette, aboyeurs, guignette, sylvain, culblanc, Barge à queue noire)

Canard siffleur - Canard colvert, Sarcelle d'hiver et d'été / Aigrette garzette, Spatule blanche

Reproduction

Avocette, Huîtrier pie?, Vanneau huppé / Mouette rieuse et mélanocéphale / Canard souchet, Fuligule morillon

Reposoirs

Laridés, Limicoles (Vanneau huppé - Pluvier doré), Tadorne de Belon et autres Anatidés, Grand Cormoran, Ciconiiformes

Tableau n° 188 : bilan quant à l'utilisation des plans d'eau douce de l'ouest par les oiseaux

PLANS D'EAU SAUMATRE A SALEE DE L'EST

Secteur	Groupes	période	Type d'utilisation			Remarques
			Alimentation	Nidification	Reposoir	
Plans d'eau	Canard colvert	Migration/Hivernage	x		X	
		Reproduction		X		
	Canard souchet	Migration/Hivernage	x		X	
		Reproduction		X		
	Sarcelle d'hiver	Reproduction	x		X	
	Fuligule morillon	Migration/Reproduction	X	X	X	
	Fuligule milouin	Migration	X		X	
Oie cendrée	Migration		X		Avec les prairies hors site	
Oie rieuse			X			
Bernache nonette			X			
Berges et îlots	Tadorne de Belon	Migration/Reproduction		X	X	
	Grand cormoran	Toute l'année			X	
	Goéland brun	Toute l'année			X	
	Goéland argenté	Toute l'année			X	
	Goéland marin	Toute l'année		X	X	Reproduction sur radeau à sternes
Mouette rieuse	Toute l'année		X	X		
Îlots	Aigrette garzette	Migration/Hivernage	X		X	P15 en particulier
	Spatule blanche	Migration/Hivernage	X		X	
Berges exondées	Limicoles migrateurs (hors Vanneau huppé)	Migration post-nuptiale	X		X	
Îlots de P16	Mouette rieuse	Reproduction		X		
P14, P15	Avocette élégante	Reproduction/migration	X	X	X	
P14, P15	Huitrier pie	Toute l'année	x	X	X	
Prairies proches des plans d'eau	Vanneau huppé	Reproduction		X		
		Migration/Hivernage	x		X	
	Chevalier gambette	Reproduction			X	Succès ?



Habitats

Végétation aquatique quasi-absente (sauf roselière à *Phragmites australis* sur P13)
Prairies à tendance halophile, avec *Potentilla anserina*, *Agrostis stolonifera*, *Juncus gerardii*
Réseau de fossés à *Scirpus maritimus*, *Oenanthe lachenalii*
Digue sèche et thermophile sur le pourtour

Alimentation

Limicoles (Avocette, Bécasseaux, Petit Gravelot, Chevalier gambette, aboyeurs, guignette, sylvain, culblanc, Barge à queue noire)
Oies et Bernaches / Aigrette garzette, Spatule blanche

Reproduction

Avocette, Chevalier gambette, Huîtrier pie, Vanneau huppé / Mouette rieuse et mélanocéphale, Goéland marin / Tadorne de Belon, Fuligule morillon

Reposoirs

Laridés, Limicoles (Vanneau huppé), Tadorne de Belon, Grand Cormoran, Anatidés, Ciconiiformes



Tableau n° 189 : bilan quant à l'utilisation des plans d'eau saumâtre à salée de l'est par les oiseaux

ZONE DES HUTTES

Secteur	Groupes	période	Type d'utilisation			Remarques
			Alimentation	Nidification	Reposoir	
Plans d'eau salée à saumâtre	Limicoles	Migration	X		X	
	Petit gravelot	Reproduction		X		
	Chevalier gambette	Reproduction		X		hors site
	Tadorne de Belon	Migration-Reproduction	X	X		
	Aigrette garzette	Migration/Hivernage	X			
	Spatule blanche	Migration/Hivernage	X			
	Mouette rieuse	Migration/Hivernage	X			
	Mouette mélanocéphale	Migration/Reproduction	X			
Mare d'eau douce	Vanneau huppé	Reproduction		X		
	Sarcelle d'hiver	Migration/Hivernage	x			



Habitats

Eau saumâtre à salée (irrigation par un chenal connecté à la mer) - une mare d'eau douce
Végétation aquatique quasi-absente sauf *Ruppia cirrhosa* (localisé à une mare)
Végétations de prés-salés à *Obione* (*Halimione portulacoides*, *H. pedunculata*), *Lilas de mer* (*Limonium binervosum*, *L. vulgare*), zones à *Scirpus maritimus*, *Triglochin maritimum*, zones à *Salicornes*, à *Glaux maritimum* (pionnière).

Alimentation

Limicoles (Avocette, Bécasseaux, Gravelots, Chevalier gambette, aboyeurs, guignette, Pluvier argentés, Courtis cortieu, Barge rousse...)
Laridés (Mouettes rieuse et mélanocéphale, Goéland argenté) / Aigrette garzette, Spatule blanche / Tadorne de Belon / Alouette haussecol
Sarcelle d'hiver (mare d'eau douce et abords)

Reproduction

Petit Gravelot, Chevalier gambette Tadorne de Belon

Reposoirs : Laridés, Limicoles, Tadorne de Belon



Tableau n° 190 : bilan quant à l'utilisation de la zone des huttes par les oiseaux

ESTRAN

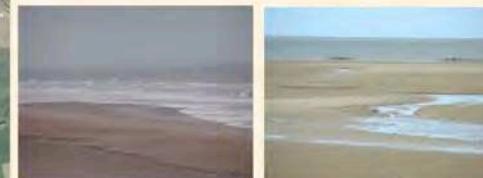
Secteur	Groupes	période	Type d'utilisation			Remarques
			Alimentation	Nidification	Reposoir	
Haut de plage	Limicoles	Potentiellement toute l'année avec concentration en période de migration et d'hivernage			x	A marée haute
Zones émergées à marée basse et bêche	Limicoles	Potentiellement toute l'année avec concentration en période de migration et d'hivernage	X			
	Sterne caugek	Migration et reproduction			X	
	Sterne naine	Migration et reproduction			X	
	Sterne arctique	Migration et reproduction			X	
	Sterne pierregarin	Migration et reproduction			X	
	Mouette tridactyle	Toute l'année			X	
	Goélands	Toute l'année	X		X	
Plage	Mouette rieuse	Toute l'année	X			
	Goéland argenté	Toute l'année	X			
	Goéland brun	Toute l'année	X			
	Goéland marin	Toute l'année	X			
	Goéland cendré	Potentiellement toute l'année - plus abondant en migration et hivernage	X			
	Goéland leucophée	Potentiellement toute l'année	X			ponctuel



Habitats

Estran typique des plages du Nord, sableux, avec zone d'engraissement (abords de la plage du Casino et de Grand-Fort-Philippe) où se forment des bancs coquilliers et/ou des dunes embryonnaires et des zones d'érosion.

Formation de bâches à marée basse



Alimentation

Limicoles (Bécasseaux, Gravelots, Chevalier gambette, Pluvier argentés, Courlis corlieu)
Laridés (Mouette rieuse, Goéland argenté, brun, marin, cendré)
Aigrette garzette
Sternidés, Canards plongeurs - en mer

Reproduction

/

Reposoirs

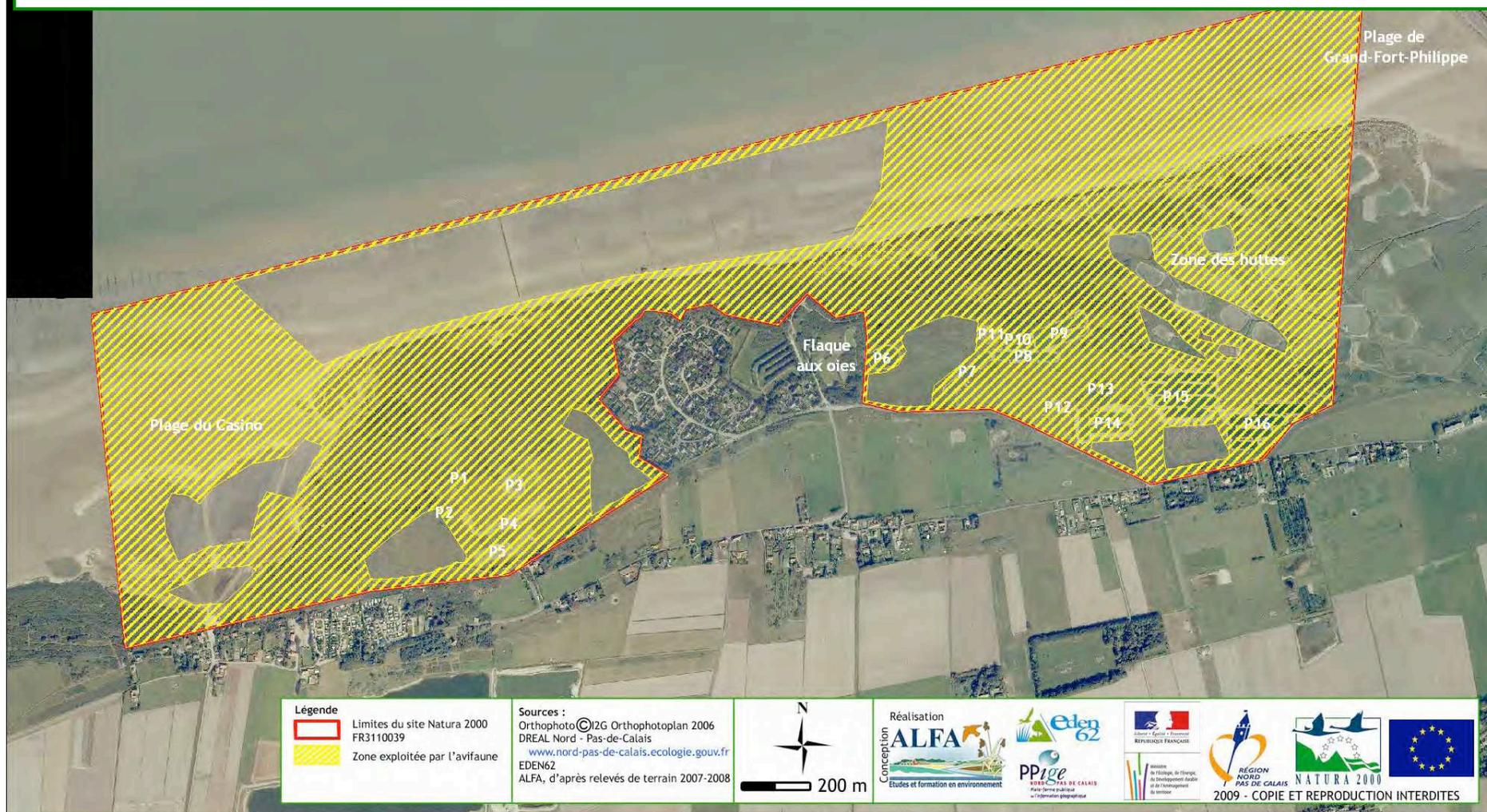
Laridés, sternidés, Limicoles

Tableau n° 191 : bilan quant à l'utilisation de l'estran par les oiseaux

L'analyse croisée de l'ensemble de ces informations permet de dégager les zones exploitées par l'avifaune (en cumulant les zones exploitées durant la nidification, les migrations et l'hivernage), ce qui couvre une surface de 254 hectares, soit 72% de la surface de la ZPS :

Site FR3110039 – Platier d'Oye

Carte n°42 – Localisation de l'ensemble des zones exploitées par l'avifaune (en période de reproduction, d'hivernage et de migration)



La place du site dans le réseau d'espaces naturels – inter-relations avec les sites voisins

La ZPS ne peut être considérée comme un site isolé qui permettrait à elle seule la survie des espèces qui la fréquentent. Le suivi des effectifs et des comportements des oiseaux montre combien la présence d'oiseaux sur le site reste dépendante du bon état des milieux périphériques voire de milieux éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres.

Ainsi les sternidés et laridés nicheurs sur la ZPS sont dépendants de zones périphériques pour leur alimentation :

- les sternes s'alimentent en mer et pour la plupart sur la zone des bancs de sable au large de Dunkerque à la côte belge.
- les mouettes s'alimentent dans et hors site, sans que la zone d'alimentation privilégiée soit définie : certaines s'alimentent sur la plage du Casino, d'autres dans la zone des huttes, d'autres encore sur l'estran, mais la majorité s'alimente hors site (cultures et prairies périphériques, vasières des Hemmes de Marck, marais de Saint Folquin, probablement également marais de Guînes et lacs et bassins d'Ardres..)

Par ailleurs, pour leur site de nidification, les sternes et mouettes apparaissent également capables selon les années de s'installer sur les îlots de la ZPS mais également sur un îlot de la sablière. Ce dernier a, en 2008, accueilli la totalité des effectifs nicheurs de la Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*), la quasi-totalité des effectifs de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) et près de la moitié de ceux de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*).

Pour les anatidés hivernants et migrateurs, le site apparaît essentiellement comme une zone de remise : la plupart des anatidés s'alimentent relativement peu de jours, notamment en période hivernale (Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)...) et quittent dès le soir venu la ZPS pour gagner des zones humides plus éloignées (marais de Guînes et ses abords notamment, mais aussi Fort Vert, marais de Saint Folquin... pour les canards colverts (*Anas platyrhynchos*) et sarcelles d'hiver (*Anas crecca*), vasières face au Fort Vert pour le Tadorne). Le Canard siffleur passe une grande partie de la journée à s'alimenter, néanmoins, la plupart des individus quittent également le site à la tombée de la nuit. La majorité gagne le marais de Saint Folquin, une part plus faible semble se diriger vers le Fort Vert et le marais de Guînes.

Ces grands axes de déplacements avaient déjà été mis en évidence en 2002, par S.Pézeril, en 2007-2008, les suivis se sont concentrés sur l'importance et le rôle de la ZPS : la grande majorité des canards de surface quittent la ZPS après la tombée de la nuit pour s'alimenter, aucun mouvement d'entrée d'oiseaux sur la ZPS, n'a été observé après la tombée de la nuit : la ZPS est donc exploitée comme zone de remise et comme zone d'alimentation diurne, d'importance variable selon les espèces et la période de l'année.

Des échanges ont également été notés en 2002 (S.Pézeril) pour les canards plongeurs (Fuligules milouin et morillons). Les plans d'eau de la ZPS et le Lagunage de Gravelines semblent interdépendants.

Pour les Oies, les prairies voisines du site (et également de façon plus ponctuelle les cultures de céréales), sont exploitées comme zones de gagnage.

Les limicoles tels que le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) exploitent la ZPS comme remise. Leurs zones de gagnage sont essentiellement constituées de prairies et de cultures situées autour du site (jusqu'à plusieurs kilomètres). A noter que d'autres secteurs servent également probablement de zones de remises.

Les laridés (goélands) hivernants et de passage exploitent le site comme zone de remise également. Les zones d'alimentation ne sont pas définies. Sur le site, l'estran est régulièrement exploité pour l'alimentation, de même que le milieu marin.

Pour les limicoles de "rivage", la ZPS a essentiellement un rôle de remise (abords du site essentiellement) et de nidification des gravelots.

La plage du Casino et sa partie ouest hors ZPS sont une zone de reproduction (nidification et alimentation) pour le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*).

La plage de Grand Fort Philippe accueille l'essentiel des effectifs de limicoles (Bécasseaux et Gravelots) avec les bancs coquilliers comme zone de reposoirs et les espaces découverts à marée basse comme zone d'alimentation.

La zone des huttes sert également à la fois de reposoirs et de zone d'alimentation pour des effectifs faibles néanmoins.

A noter que les vasières face au Fort Vert et la plage au Nord de l'embouchure de l'Aa accueillent également d'importants effectifs de limicoles susceptibles de stationner sur la ZPS.

Pour les passereaux nordiques, le site est exploité en "rotation" avec d'autres sites proches que sont la plage du Clipon, la plage de Grand Fort Philippe, l'ouest de la plage du Casino (hors ZPS) et les vasières face au Fort Vert.

On se doit donc d'insister sur l'inter-dépendance du site et des autres espaces naturels périphériques. La plupart a fait l'objet d'acquisitions au titre des Espaces Naturels Sensibles, ce qui garantit le maintien de conditions favorables sur les sites. En revanche, des mesures seront à prendre de façon à garantir le maintien de conditions acceptables pour les déplacements entre ces sites ; à cet effet, les axes de déplacement privilégiés seront à étudier finement. Cette ambition ne peut être du ressort du DOCOB mais doit être traduite à d'autres échelles.

II. AUTRES VALEURS PATRIMONIALES – DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES HABITATS NATURELS, LA FAUNE ET LA FLORE DU SITE FR3110039

A. Habitats naturels

1. Habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent le site sur près de 139 ha, soit près de 40% de la surface totale de la ZPS. Les éléments ci-dessous sont issus de la cartographie des habitats naturels du Platier d'Oye réalisée par le CRP/ CBNB, en 2004.

Habitats côtiers

Eaux marines et milieux à marées

1140 : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

Falaises maritimes et plage de galets

1210 : Végétation annuelle des laisses de mer

1210-1 : Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord

Marais et prés salés atlantiques et continentaux

1310 : Végétation pionnière à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

1310-2 : Salicorniaie des hauts niveaux (schorre atlantique)

1330 : Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

1330-3 : Prés salés du haut schorre

1330-5 : Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée

Dunes maritimes des rivages atlantiques, de la mer du Nord et de la Baltique

2110 : Dunes mobiles embryonnaires

2110-1 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

2120 : Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches)

2120-1 : Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques

2130* : Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

2130-1* : Dunes grises de la mer du Nord et de la Manche

2130-5* : Pelouses rases annuelles arrière-dunaires

2160 : Dunes à *Hippophaë rhamnoides*

2160-1 : Dunes à Argousier

2190 : Dépressions humides intradunales

2190-1 : Mares dunaires

- 2190-2 : Pelouses pionnières des pannes
2190-3 : Bas-marais dunaires

Habitats humides

Eaux dormantes

- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*
3150-4 : Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes

- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Habitats agropastoraux

Pelouses mésophiles

- 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques

Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)	
Eaux marines et milieux à marées										
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140								130	
Laisses de mer et dunes embryonnaires										
Mosaïque	Végétation annuelle pionnière halonitrophile à Bette maritime et Arroche laciniée des laisses de mer sur sables [<i>Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae</i>]	1210-1	17.2	R	CR	R	EN	R	EN?	4,45
	Dune embryonnaire à Leyme des sables et Elyme à feuilles de jonc [<i>Elymo arenarii-Agropyretum junceiformis</i>]	2110-1	16.2111	RR	CR	RR	CR	R	VU	
	Végétation des dunes semi-fixées à Euphorbe maritime et Elyme à feuilles de jonc [<i>Euphorbio paraliae-Agropyretum junceiformis</i>]	2110-1	16.2111	R	EN	R	VU	R	VU	
Végétations halophiles à subhalophiles du système estuarien										
Mosaïque	Végétation thérophytique à Suéda maritime des schorres supérieurs et des plages vertes [<i>Suaedetum maritimae vulgaris</i>]	1310	15.1112	E	EN	R	VU	R?	DD	7,18
	Végétation pionnière à Salicornia cf. nitens de schorre moyen sableux [N-cf. <i>Salicornietum ramosissimum nitentis</i>]	1310	15.1	E?	DD	?	DD	?	DD	

Tableau n° 192 : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Végétations halophiles à subhalophiles du système estuarien (suite)									
Végétation halophile à Spargulaire marine et Salicorne d'Europe des dépressions des hauts de schorres plus ou moins sableux <i>[Spargulario mediae-Salicornietum brachstachyae]</i>	1310-2	15.1112	E	CR	E	CR	R?	DD	1,26
Mosaïque Végétation halophile à Spargulaire marine et Salicorne d'Europe des dépressions des hauts de schorres plus ou moins sableux <i>[Spargulario mediae-Salicornietum brachstachyae]</i>	1310-2	15.1112	E	CR	E	CR	R?	DD	1,03
	Végétation thérophytique à Suéda maritime des schorres supérieurs et des plages vertes <i>[Suaedetum maritimae vulgaris]</i>	1310	15.1112	E	EN	R	VU	R?	
Mosaïque Végétation halophile à Spargulaire marine et Salicorne d'Europe des dépressions des hauts de schorres plus ou moins sableux <i>[Spargulario mediae-Salicornietum brachstachyae]</i>	1310-2	15.1112	E	CR	E	CR	R?	DD	1,63
	Végétation à Glaux maritime, Statice commun et Salicorne rameuse du haut de schorre <i>[N-Communauté à Glaux maritima, Limonium vulgare et Salicornia ramosissima]</i>	1330-3	15.33	?	DD	?	DD	?	

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

	Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Végétations halophiles à subhalophiles du système estuarien (suite)										
Mosaïque	Végétation halophile à <i>Spergulaire</i> marine et <i>Salicorne</i> d'Europe des dépressions des hauts de schorres plus ou moins sableux [<i>Spergulario mediae-Salicornietum brachstachyae</i>]	1310-2	15.1112	E	CR	E	CR	R?	DD	7,38
	Prairies halophiles des niveaux supérieurs et hauts schorre [<i>Armerion maritimae</i>]	1330-3	15.33	RR	VU	R	VU	R	VU?	
	Gazon ras à Glaux maritime [<i>N-Communauté à Glaux maritima</i>]	1330	15.33	?	DD	?	DD	?	DD	0,58
	Prairie subhalophile à Fétuque littorale et Jonc de Gérard des schorres supérieurs [<i>Festuco rubrae subsp. littoralis-Juncetum gerardii</i>]	1330-3	15.331	RR	VU	R	VU	R	VU?	0,97
	Végétation à Plantain corne-de-cerf [<i>Communauté à Plantago coronopus</i>]	1330	15.33	PC?	DD	?	DD	?	DD	0,19
Végétations herbacées mésohygrophiles										
	Prairie hygrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Agrostide stolonifère [<i>Juncus gerardi-Agrostietum albae</i>]	1330	15.331	RR	EN	R?	DD	R?	DD	14,81

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

	Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Dunes mobiles et dunes grises										
Mosaïque	Dunes blanches primaire à Leyme des sables et Oyats des sables [<i>Elymo arenarii</i> - <i>Ammophiletum arenariae</i>]	2120-1	16.2121	RR	CR	RR	CR	R	VU	18,88
	Végétation des dunes mobiles à Euphorbe maritime et Oyat des sables [<i>Euphorbio paraliae</i> - <i>Ammophiletum arenariae</i>]	2120-1	16.2121	AR	EN	AR	VU	R	VU	
	Dune blanche primaire à Euphorbe maritime et Fétuque des sables [<i>Euphorbio paraliae</i> - <i>Festucetum arenariae</i>]	2120-1	16.2121	AR	VU	RR	EN	RR	EN	0,64
Pelouses et prairies dunaires										
	Pelouse dunaire à Fléole des sables et Tortule des dunes [<i>Phleo arenarii</i> - <i>Tortuletum ruraliformis</i>]	2130-1*	16.2211	AR	VU	RR	EN	RR	EN	1,38
	Pelouses des arrières-dunes atlantiques à nord-atlantiques fixées, sur sables plus ou moins calcaires [<i>Koelerion albescentis</i>]	2130-1*	16.2211	AR	VU	RR	VU	R	VU?	3,02
	Pelouse annuelle à Aïra précoce [<i>N-Thero-Airion</i>]	2130-5*	AR?	DD	?	DD	?	DD	?	/

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

	Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Pelouses et prairies dunaires/Végétations halophiles à subhalophiles du système estuarien										
Mosaïque	Pelouses annuelle à Trèfle des champs et Trèfle champêtre [Communauté à <i>Trifolium arvense</i> et <i>Trifolium campestre</i>]	2130*	35.21	?	?	?	?	?	?	8,24
	Végétation annuelle des schorres supérieurs à Arroche littorale [<i>Atriplicetum littoralis</i>]	1210-1	17.2	RR	EN	R	VU?	R?	DD	
	Prairie subhalophile nitrophile à Bette maritime et Elyme piquant des schorres supérieurs [<i>Beto maritimae-Elymetum pycnanthi</i>]	1330-5	15.3	RR	NT?	R	NT?	RR?	DD	
Pelouses et prairies dunaires/Végétations herbacées mésophiles à mésoxérophiles										
Mosaïque	Pelouses des arrières-dunes atlantiques à nord-atlantiques fixées, sur sables plus ou moins calcaires [<i>Koelerion albescens</i>]	2130-1*	16.2211	AR	VU	RR	VU	R	VU?	2,93
	Prairie mésophile mésoeutrophe à Orobanche pourpre et Fromental élevé [<i>Orobancha purpureae-Arrhenatheretum elatioris</i>]	6510-7	38.22	RR?	DD	?	DD	?	DD	

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

	Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Pelouses et prairies dunaires/Végétations herbacées mésophiles à mésoxérophiles (suite)										
Mosaïque	Prairie mésophile mésoeutrophe à Orobanche pourpre et Fromental élevé [<i>Orobancha purpureae-Arrhenatheretum elatioris</i>]	6510-7	38.22	RR?	DD	?	DD	?	DD	0,47
	Pelouse dunaire à Fléole des sables et Tortule des dunes [<i>Phleo arenarii-Tortuletum ruraliformis</i>]	2130-1*	16.2211	AR	VU	RR	EN	RR	EN	
Hallier d'argousiers faux-nerprun										
Mosaïque	Fourré dunaire nitrophile à Sureau noir et Argousier faux-nerprun [<i>Sambuco nigrae-Hippophaetum rhamnoidis</i>]	2160-1	16.251	R	VU	RR	VU	RR	VU	63,60
	Fourré dunaire évolué à Troène commun et Argousier faux-nerprun [<i>Ligustro vulgaris-Hippophaetum rhamnoidis</i>]	2160-1	16.251	AR	NT	RR	VU	RR	VU	

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS

Habitats	Code Natura 2000	Code Corine Biotope	Rareté N./P.C.	Menace N./P.C.	Rareté Nationale	Menace Nationale	Rareté Européenne	Menace Européenne	Surface (hectares)
Végétations aquatiques									
Végétations aquatiques pionnières d'algues enracinées des eaux plutôt mésotrophes riches en bases [<i>N-Charetalia hispidae</i>]	2190-1	16.30 x (22.12 x 22.44)	?	DD	?	DD	?	DD	0,21
Végétations aquatiques vivaces des eaux mésotrophes à eutrophes plus ou moins profondes [<i>N-Potamion pectinati</i>]	3150-4	22.13 x 22.42	PC?	DD	?	DD	?	DD	0,19
Végétations herbacées mésohygrophiles									
Prairie mésoeutrophe à Hydrocotyle commune et Jonc à fleurs obtuses des bas-marais tourbeux alcalins [<i>Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi</i>]	2190-3	16.33x54.2	R	VU	RR	VU?	RR?	DD	0,13
Pelouse dunaire à Erythrée et sagine en chapelets des sables humides [<i>Centaurio littoralis-Saginetum moniliformis</i>]	2190-2	16.32x22.322	R	VU	RR	EN	RR	EN	/
Prairies dunaires rudérales et mégaphorbiaies									
Mégaphorbiaies alluviales eutrophes à nitrophiles [<i>N-Convulvion sepium</i>]	6430	37.7	AC	LC	AC	LC	?	DD	/

Tableau n° 192 (suite) : bilan des données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire de la ZPS